



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

Documents officiels

5^e séance plénière

Mardi 25 septembre 2007, à 15 heures
New York

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine)

La séance est ouverte à 15 h 15.

Allocution de M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rajapaksa (*parle en singhalais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je suis heureux de pouvoir m'adresser à la communauté mondiale le premier jour de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je vous prie d'accepter mes félicitations, Monsieur, pour votre accession à la haute charge de Président de la soixante-deuxième session. À Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, je tiens à dire la gratitude de Sri Lanka pour l'habileté avec laquelle elle a animé la soixante et unième session.

Sri Lanka peut s'enorgueillir d'une civilisation très ancienne et avancée, semblable aux civilisations grecque, romaine et de la vallée du Nil. L'une des caractéristiques importantes de notre civilisation réside dans l'usage de langues vivantes telles que le singhalais et le tamoul, deux langues qui sont encore utilisées par beaucoup aujourd'hui. Je considère donc qu'il est de mon devoir de recourir au singhalais, cette langue vivante, pour m'adresser à l'Assemblée générale.

Je commencerai par reprendre à mon compte les propos immortels de Sir Isaac Newton : « Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts ». Nous sommes tous devenus Membres d'une Organisation créée pour que nous puissions tous faire entendre notre voix et dans le but d'éviter les approches visant à régler les problèmes par la violence, la vengeance et les reproches. Pourtant, on observe une tendance à critiquer, à mettre des pays au ban de la communauté internationale et à pénaliser ceux qui ne marchent pas droit. Au lieu de chercher des solutions dans la coopération, nous préférons souvent faire naître la suspicion et ériger des murs entre nous, en ayant recours à deux poids, deux mesures.

Je suis fier d'informer l'Assemblée qu'en dépit des difficultés considérables engendrées par un conflit qui nous oppose à un groupe terroriste sans merci dans le nord de notre pays, nous avons libéré la province orientale du terrorisme et y avons rétabli la loi et l'ordre. Mon gouvernement a déjà lancé un programme

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



massif de réhabilitation et de reconstruction dans l'est. Nous nous proposons de faire de la province orientale de Sri Lanka un modèle de développement et de réhabilitation, essentiellement par nos propres moyens mais aussi avec l'aide de tous les donateurs. Nous prenons actuellement des mesures pour rendre au peuple les droits usurpés en organisant des élections provinciales et locales dans l'est au début de l'année prochaine. La communauté internationale a clairement la possibilité de jouer un rôle crucial pour ce qui est de rompre le cycle des conflits en se concentrant sur le développement.

Nous avons lancé des opérations militaires dans le seul but de faire pression sur les terroristes afin de les convaincre qu'ils ne pourront pas remporter de victoire militaire. Notre objectif est toujours d'arriver à une fin négociée et honorable de ce regrettable conflit. Je dois dire que le Comité représentatif de tous les partis travaille avec succès dans ce sens.

Sri Lanka a été l'un des premiers pays en développement à promouvoir un système de santé et d'éducation universel, l'égalité des sexes et la mobilisation sociale. Nous avons pu parvenir à des indicateurs socioéconomiques exceptionnels – très supérieurs à ce que l'on attend habituellement d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure – et nous sommes en bonne voie pour réaliser ou dépasser nombre des objectifs du Millénaire pour le développement. C'est un spectacle réjouissant que de voir sur les routes de nos campagnes des milliers d'enfants vêtus d'uniformes blancs propres sur le chemin de l'école. C'est là un bel exemple de notre réussite dans le domaine de l'enseignement universel.

Malgré 25 années d'un terrorisme brutal, nous avons réussi à continuer d'assurer le développement social. Mon gouvernement pratique une politique d'ouverture et de coopération avec tous les mécanismes internationaux des droits de l'homme, et un certain nombre de personnalités importantes sont venues récemment à Sri Lanka. La civilisation ancienne de notre pays a ses racines dans les principes bouddhistes de metta et d'ahimsa – metta représentant une bonté pleine d'amour à l'égard de tous les êtres vivants et ahimsa étant un respect profond de la vie. Les droits de l'homme sont, depuis des millénaires, un aspect essentiel de notre grande tradition culturelle. La protection des droits de l'homme ne représente donc rien de nouveau pour nous. À l'époque précoloniale, les femmes sri-lankaises jouissaient de droits qui sont inscrits dans la Convention sur l'élimination de toutes

les formes de discrimination à l'égard des femmes – y compris les droits de propriété et de succession. Ce n'est pas un hasard si c'est à Sri Lanka qu'a été élue démocratiquement, en 1960, la première femme Premier Ministre au monde.

Guidés par les principes du bouddhisme, nous respectons de longue date les droits des êtres humains. Nous n'avons donc pas eu à faire l'expérience des guerres mondiales ou de la mort de millions de personnes pour apprendre à reconnaître leur valeur. Mon pays n'a jamais tourmenté d'autres hommes pour se bâtir un empire, pour en tirer des avantages commerciaux ou pour des raisons de rectitude religieuse. Sri Lanka, qui est l'un des membres fondateurs du Conseil des droits de l'homme, estime que les droits de l'homme sont trop importants pour servir à opprimer des États à des fins politiques. Il est donc d'une importance capitale que les actions internationales qui facilitent le respect des normes relatives aux droits de l'homme soient justes et équitables. Il faut protéger les droits de l'homme et les faire progresser comme une fin en soi, et non pour en tirer des avantages politiques.

Alors même que nous sommes réunis ici, la souveraineté nationale, la société civile et l'état de droit sont de plus en plus menacés par le terrorisme et autres activités illégales et illicites menées dans de nombreux pays. Bien que le système des Nations Unies ait établi des mécanismes pour traiter d'un grand nombre de ces problèmes, la capacité de l'ONU de relever efficacement ces défis a été remise en cause. Beaucoup d'États Membres représentés aujourd'hui dans cette Assemblée ont fait l'expérience directe du chaos provoqué par un terrorisme bestial qui a étendu ses griffes aux quatre coins du monde pour nuire à des innocents. Tous les attentats terroristes – que ce soit à New York, à Mumbai, au Caire, à Londres ou à Colombo – sont des actes qui menacent le mode de vie démocratique et qui doivent être condamnés sans réserve.

Un acte de terrorisme, où qu'il se produise, reste un acte de terrorisme. Il n'y a rien de bon dans le terrorisme. Sri Lanka est à l'avant-garde des efforts internationaux de lutte contre ce fléau. Nous sommes devenus parties à 11 des 13 conventions des Nations Unies sur la répression de divers actes de terrorisme. Nous pensons que la convention générale sur le terrorisme international – qui, à notre avis, demeure une priorité – est l'otage de débats sans fin. J'insiste

pour que nous concluions ces négociations sans plus tarder.

Quel que soit le continent où se déroulent des conflits, ceux-ci auront des conséquences sur l'économie. La paix au Moyen-Orient aurait de grandes répercussions sur notre économie. Les solutions recherchées aux conflits qui sévissent dans divers pays doivent être endogènes, sinon, même si ces solutions apaisent la communauté internationale, les populations des pays affligés par les conflits ne seront pas satisfaites, ce qui serait néfaste pour la démocratie. À ce stade, nous devons porter notre attention sur les Palestiniens qui luttent pour un État indépendant. La communauté mondiale doit les aider à gérer leur pays sans exercer d'influence excessive.

Nous sommes très favorables au renforcement des mécanismes de l'ONU de lutte contre la collecte de fonds pour des activités illégales et illicites. Nous encourageons le Secrétaire général à allouer davantage de ressources à cette lutte, en particulier pour améliorer les compétences techniques des pays qui n'en disposent pas. Nombre de pays en développement profiteraient d'une telle assistance. Nous avons besoin d'un meilleur mécanisme afin de trouver des solutions aux problèmes qui se posent à nous. Il faudrait, à cette fin, bénéficier de l'appui de tous les États Membres.

Les réalisations de l'ONU présentent un bilan mitigé. Comme les ressources reçues par l'Organisation sont limitées, les résultats obtenus n'ont pu être, eux aussi, que limités. C'est sur ces résultats que nous devons porter notre attention, car ils ont souvent été la conséquence de programmes innombrables mal coordonnés, mal conçus, faisant double emploi, dont le personnel n'était pas compétent et qui faisaient se concurrencer inutilement divers organismes. L'ONU ne doit pas oublier que sa fonction principale est de favoriser le bien-être de ses États Membres.

Nous arrivons au terme de la Décennie des Nations Unies pour développement. Mon pays a annoncé un programme décennal, le « Mahinda Chintana » afin d'aligner une Sri Lanka nouvelle sur ces objectifs. Nous sommes déterminés, par le biais de ce programme, à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons accordé la priorité aux zones débarrassées du terrorisme, à celles qui ont été dévastées par des catastrophes naturelles et aux zones rurales en retard dans leur développement. Toutefois, combler le fossé laissé par les pertes en vies

humaines causées par ces catastrophes représente, pour nous, un défi gigantesque.

Nous mettons actuellement en œuvre une initiative de développement rural, qui s'appuie sur le « Maga Neguma », le programme de développement des routes, et sur le « Gama Neguma », le programme de renouveau des campagnes, ainsi qu'une initiative nationale pour le développement des infrastructures. Le « Mahinda Chintana » est un programme décennal en faveur du développement qui prévoit la modernisation qualitative continue des programmes d'éducation et de santé dans toutes les zones, des initiatives visant à accroître les moyens de subsistance des groupes à faibles revenus, et de vastes programmes sociaux pour les pauvres et les défavorisés, plus particulièrement les femmes et les enfants. Nous mettons également en œuvre des programmes pour protéger la population contre les stupéfiants et les maladies transmises lors des contacts sociaux.

Les travailleurs, ainsi que les groupes à faibles revenus et les pauvres dans les pays en développement, tels que le nôtre, ont à faire face à de terribles difficultés en raison de la hausse des prix mondiaux du pétrole et de certains produits alimentaires de première nécessité. Parallèlement, nous sommes durement touchés par les catastrophes naturelles et par les incertitudes des marchés financiers mondiaux. Pour toutes ces raisons, atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par l'Assemblée générale est devenu une véritable gageure.

La Banque mondiale, créée pour favoriser le développement économique, le Fonds monétaire international (FMI), créé, quant à lui, pour favoriser la stabilité financière, et les autres banques régionales mises en place au même moment que notre Organisation mondiale, doivent tous mettre en œuvre de nouveaux programmes d'aide aux pays confrontés à ces défis. La priorité doit être donnée à la mobilisation de ressources à cette fin.

Selon moi, notre obligation en tant que dirigeants mondiaux présents aux sessions de l'Assemblée générale est de nous engager à mettre en œuvre des programmes permettant d'éliminer le terrorisme, d'instaurer un développement axé sur le bien-être de l'être humain, d'asseoir la démocratie et de donner aux groupes à faible revenus l'espoir d'un développement économique. C'est pourquoi je demande à la communauté mondiale de faire en sorte que la soixante-deuxième session de l'Assemblée ouvre

véritablement un nouveau chapitre, au lieu de n'être qu'une session comme les autres.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Duarte Frutos (*parle en espagnol*) : Le Gouvernement paraguayen vient devant l'Assemblée pour réaffirmer l'importance de cette dernière dans l'examen de la situation mondiale. Nous sommes également ici pour renforcer encore plus avant l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'organe capable de représenter les intérêts de tous les pays et de garantir la vigueur du droit international.

C'est pour cette raison, Monsieur le Président, que je vous exprime mon appui pour que, sous votre présidence, la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale soit menée à bien. Il est urgent que nous contribuions à la réalisation des buts de l'Organisation des Nations Unies, mais également que nous fassions en sorte que les principes qui en gouvernent le fonctionnement soient véritablement appliqués. Le monde a besoin dès aujourd'hui d'un ordre international meilleur, plus juste et plus fraternel.

De cette noble tribune universelle, nous ne manquons jamais de parler avec une éloquente rationalité, mais dans la pratique, les États, et surtout les plus puissants d'entre eux, n'ont pas toujours

coopéré de manière à éviter les écueils des incertitudes qui assombrissent notre avenir.

Au cours des récentes sessions de l'Assemblée, nous avons eu pour constante de nous concentrer sur les défis du millénaire. Mais alors que nous regardions ainsi loin devant, les 10 premières années de notre nouveau siècle ont suffi à mettre en lumière une rupture de la paix et de l'harmonie entre les civilisations.

Le fait que plus de la moitié de la population mondiale vive dans la pauvreté n'a guère semblé compter. Il était bien plus important de gaspiller des sommes démentielles dans l'armement, ce qui a eu des conséquences néfastes sur l'économie mondiale. Il n'est qu'à voir la hausse frénétique des prix du pétrole et les sacrifices immenses que doivent consentir les pays, comme le nôtre, qui n'en produisent pas. Combien d'argent avons-nous dû investir dans la lutte contre la pauvreté du fait de ce phénomène qui n'est généralement que le produit de la mesquinerie des mieux lotis!

Tant que le capital continuera d'être concentré dans un seul camp et que la pauvreté continuera à se répandre, la paix mondiale restera précaire.

Au Paraguay et en Amérique du Sud, nous appelons tous de nos vœux la mondialisation de la démocratie, associée au développement social, et l'universalisation de la sécurité fondée sur le respect des droits de l'homme et la dignité de la vie humaine.

Nous espérons ainsi bâtir la communauté régionale et l'union mondiale qui, de manière solidaire et collective, uniront leurs efforts pour éliminer la faim et la misère, et coopéreront efficacement pour que chacun ait sa part de prospérité, grâce à une éducation de qualité et à un système de protection social dont personne ne soit exclu.

Au Paraguay, nous nous battons pour parvenir à la stabilité économique, à la stabilité politique et à la paix sociale. Animé par ces idéaux, je mène à la tête du Gouvernement paraguayen un travail acharné pour obtenir des changements et des progrès importants, qui nous ouvriront la voie des transformations bien plus radicales encore dont a besoin la société paraguayenne. Les résultats que nous avons obtenus jusqu'à présent exigent que nous poursuivions la politique progressiste que nous nous sommes imposée lorsque nous sommes arrivés au pouvoir.

Après une transition turbulente, durant laquelle conspiration et violence ont constamment interrompu le processus, depuis 2003, date à laquelle nous avons pris la tête du Gouvernement, le Paraguay a institutionnalisé la stabilité politique. Cette tâche était loin d'être facile dans un environnement de fractionnement politique et avec un parlement qui n'a pas toujours assumé ses responsabilités en tant que partenaire du Gouvernement. Néanmoins, la stabilité politique a été et est une conquête qui a distingué notre gouvernement. Avec beaucoup de persévérance, nous avons veillé à son inaltérable institutionnalisation, parce que j'ai compris qu'elle devait être le cadre nécessaire pour le développement économique, si indispensable pour mener à bien de manière progressive les programmes de croissance. De fait, lorsque la stabilité économique a été atteinte, nous nous sommes engagés dans un processus de croissance d'une ampleur historique. Après 20 ans, le Paraguay a réussi à sortir de l'impasse. Le taux de croissance économique annuel moyen pour la période 2003-2007 a atteint 4 % en dépit des sécheresses effroyables que nous avons connues et dont nous continuons à souffrir au Paraguay.

De même, mon pays enregistre un excédent budgétaire et a sensiblement amélioré ses recettes fiscales; nous avons également mené une dure bataille pour contrôler l'inflation. Avec cette politique, nous n'avons pas seulement augmenté considérablement nos réserves monétaires, qui ont triplé. Pour la première fois dans son histoire, le Paraguay peut aujourd'hui payer la totalité de sa dette extérieure et continuer à détenir des réserves internationales. Nos exportations ont atteint un record historique : elles ont doublé pendant mon mandat. Un autre facteur pertinent a été la croissance continue de la production par tête. À la fin de notre mandat en 2008, elle sera passée de 915 à 1 800 dollars.

En général, le Gouvernement a encouragé des programmes destinés à renforcer les secteurs de l'industrie, du commerce et des services. Nous avons favorisé la reconversion économique du pays, en coordonnant et en intégrant les différentes zones de production et en facilitant la distribution, la circulation et la consommation des biens d'origine nationale. Nous avons ainsi pu diminuer le taux de pauvreté hérité des gouvernements précédents. De 46 % en 2003, le taux est passé à 38 %.

Mais le manque de ressources et la marginalité de milliers de nos compatriotes restent la menace la plus

visible à la démocratie et à la stabilité politique, non seulement au Paraguay, mais aussi dans la région. La conviction que nous continuerons à vaincre la pauvreté découle des investissements sociaux considérables du Gouvernement. Jamais encore on a construit autant de logements, jamais encore autant de ressources ont été consacrées aux secteurs sociaux les plus vulnérables. L'année prochaine, la moitié du budget de l'État sera consacrée à la lutte contre la pauvreté.

En tant que pays multiethnique, nous nous sommes occupés de l'éducation des populations autochtones, en construisant des écoles et en mettant en œuvre des programmes spéciaux. En tant que pays bilingue, nous avons non seulement renforcé l'enseignement de la langue guaraní à tous les niveaux de l'éducation, mais nous avons jeté les bases de sa reconnaissance en tant que troisième langue du Marché commun du Sud (MERCOSUR). Avant l'établissement des frontières actuelles, le guaraní était parlé, outre au Paraguay, en Argentine, au Brésil, en Uruguay et en Bolivie.

Le Gouvernement que je préside a garanti le plein respect des libertés politiques, de la liberté d'association, de la liberté d'expression et de liberté de la presse. Malheureusement, les médias ne saisissent pas toujours la liberté qui leur est donnée pour diffuser des informations exactes, des opinions sérieuses et responsables, des critiques argumentées et constructives, et encore moins pour faire échec au manichéisme rampant et, partant, devenir une source de culture et de pédagogie quotidienne du savoir et des valeurs éthiques.

Les partis politiques sont autonomes et représentés au parlement. Ceux qui n'y sont pas représentés exercent leur droit en toute liberté, alors que de nouvelles associations politiques apparaissent.

Le pluralisme existe vraiment, bien que, dans la pratique, la majorité des acteurs politiques ne possédant pas encore une culture civique appropriée, ils ne contribuent pas encore, aux niveaux organique et institutionnel, aux indispensables consensus visant à défendre les intérêts généraux du pays et à promouvoir son développement en toute équité. Malheureusement, il existe toujours des vestiges du fascisme et du conservatisme qui entravent la coexistence dans la diversité et la différence et qui conspirent contre le progrès du pays.

Néanmoins, notre lutte pour une démocratie participative, ouverte à tous et qui encourage la justice

sociale a transformé le parti au pouvoir. Aujourd'hui, le parti au pouvoir est le fer de lance idéologique du changement social. L'organisation politique témoigne du renouveau et de la mobilité sociale, prenant le pas sur les vieilles oligarchies partisans qui ont causé tant de tort au Paraguay. Par conséquent, il s'acquitte de son devoir de transformer le système de soumission politique et de subordination de l'État aux intérêts privés. Son indépendance politique lui permet d'éliminer les privilèges illégitimes et les pouvoirs illicites et factices qui contrôlent l'économie, les finances et les grandes propriétés rurales.

Nous sommes en train de moderniser et moderniserons le Paraguay, en intégrant tout le territoire national grâce à des travaux d'infrastructure, en augmentant de façon exponentielle sa production et en veillant à ce que tous les citoyens participent au capital social, en assurant la qualité et la compétitivité qu'exigent les sociétés contemporaines. La majeure partie de la population paraguayenne comprend que les pas que nous avons faits dans cette direction historique doivent se poursuivre et être irréversibles. L'anarchie, la démagogie et le féodalisme théologique constituent aujourd'hui une menace de régression pour la paix, la République laïque, l'état de droit et le régime institutionnel que nous avons mis en place.

Le Paraguay est le pays le plus ouvert et le plus actif au niveau du programme régional d'intégration. Son appui au MERCOSUR témoigne clairement de sa politique nationale. Nous croyons au MERCOSUR. Nous croyons à l'intégration régionale. Nous croyons à la possibilité de donner à l'Amérique du Sud un poids plus important dans le monde, afin d'organiser et d'humaniser le processus de la mondialisation.

De même, mon gouvernement souscrit et est favorable au projet de Communauté sud-américaine des Nations, qui nous permettra surtout de revendiquer et de défendre avec plus de force nos droits dans un environnement de mondialisation asymétrique, de contribuer à la paix mondiale, à une répartition plus équitable du commerce international et au financement pour le développement.

La mobilisation internationale des ressources financières et technologiques menace aujourd'hui l'équilibre et le progrès horizontal des pays. Des investissements spéculatifs sont dirigés vers des pays et des régions dans lesquels la main-d'œuvre est exploitée. Ensuite, nous sommes envahis et, sous l'effet d'un commerce déloyal, nos industries sont

lésées et ferment leurs portes. Parallèlement, nos matières premières sont sous-valorisées, alors qu'il faudrait des capitaux pour les transformer ou, à défaut, que les termes de l'échange soient plus justes et ne soient pas imposés unilatéralement.

M. Ehouzou (Bénin), Vice-Président, assume la présidence.

Il nous faut inverser cette tendance. L'ordre économique international doit être orienté vers la promotion d'une économie mondiale plus équitable, et vers l'intégration, par la coopération solidaire et un traitement juste, de tous les pays aux clubs du développement de l'humanité. En Amérique latine et au Paraguay, nous n'avons pas besoin de charité; nous avons besoin de marchés, de transfert de technologie et de la suppression des barrières commerciales protectionnistes.

L'ONU devrait refléter cette philosophie. Voilà pourquoi sa réforme ne peut plus être retardée. Son intérêt ne devrait pas porter en priorité sur la guerre, les conflits ou même le terrorisme, qu'il soit réel ou gonflé pour des raisons stratégiques. Ses priorités devraient plutôt être les programmes d'élimination de la pauvreté, de l'ignorance et du chômage. L'ONU devrait se concentrer sur l'éducation et la répartition équitable pour instaurer une culture de participation démocratique aux biens de l'humanité.

Le Paraguay, comme 30 autres pays en développement enclavés, continue d'être marginalisé et de pâtir d'un faible accès aux marchés internationaux. Sans un traitement spécial et différencié de la part des économies les plus développées, nous ne pourrions guère participer de manière plus concurrentielle aux échanges, ni bénéficier de quotas et de droits de douanes plus élevés.

Le Paraguay n'est pas seulement conscient des graves conséquences des changements climatiques, mais il en souffre déjà. La catastrophe qui frappe notre pays et qui est due aux périodes prolongées de sécheresse et aux terribles incendies qui ont dévasté une grande partie de notre territoire l'atteste. Je saisis cette occasion pour adresser mes sincères remerciements, au nom de mon peuple et de mon gouvernement, aux pays qui, dans un esprit de fraternité, nous ont offert leur appui dans cette situation d'urgence. Je voudrais remercier tout particulièrement, du haut de cette tribune, mon ami Luis Inácio Lula da Silva, le Président du Brésil; le Président Nestor Kirchner, de l'Argentine; mon ami le

Président Chavez, du Venezuela; et les autres chefs de gouvernement et les organisations multilatérales qui ont été à nos côtés.

Le Paraguay reconnaît qu'il est important d'inscrire l'égalité des sexes au rang des priorités de l'ONU et d'assurer une bonne coordination entre tous les organismes et organes du système qui s'occupent de la situation des femmes dans le monde, en particulier dans les pays en développement. De plus en plus, nous condamnons vigoureusement les inégalités qui existent entre hommes et femmes dans les domaines tant politique, qu'économique, social ou culturel. Quelles que soient les mesures que nous prenons au plan national pour lutter contre cette discrimination, nous voyons en l'ONU le cadre le plus approprié pour formuler des programmes d'appui aux politiques nationales conçues pour progresser vers une véritable égalité.

Le Gouvernement paraguayen saisit également cette occasion pour exprimer une fois de plus son appui à la demande d'admission à l'ONU de la République de Chine, Taiwan, une nation solidaire, qui se bat, toujours assoiffée de liberté, et qui ambitionne de devenir Membre de l'ONU, conformément aux articles 59 et 60 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité et à l'Article 4 de la Charte des Nations Unies.

Enfin, les inégalités entre nos pays ne sont pas inhérentes à la condition humaine. Ce sont les conséquences des relations iniques qui nous séparent et nous éloignent. Dès lors, il suffirait qu'il existe une volonté de contribuer à l'édification d'une communauté universelle plus impartiale et équilibrée. Ce sont les gouvernements et les citoyens qui doivent incarner cette volonté, car elle suppose le concours interactif de l'État et de la société civile.

Toutefois, nous sommes témoins d'une situation où les pays les plus nantis en veulent davantage. Leur humanisme n'est que assistanat et philanthropie déguisés alors que le monde a besoin de plus de solidarité et de justice. Il nous faut partager la science, la technologie et les marchés. Ce n'est pas seulement la rhétorique stérile qui dénote le fait que l'on feigne d'être sur la voie de la coopération en vue du développement harmonieux des pays; le protectionnisme et le caractère discrétionnaire des investissements le montrent tout autant.

Tant que cette situation bipolaire divisera le monde, une organisation comme l'ONU ne servira pas

à grand-chose. Ce n'est que lorsque les pays puissants cesseront de profiter des pays les plus faibles que l'ONU sera utile et aura un impact sur la vie des peuples et sur le déroulement de l'histoire.

Le processus dans lequel nous sommes engagés aujourd'hui constitue cette alternative. Plusieurs gouvernements des pays du tiers monde ont d'ores et déjà pris le chemin de leur libération. C'est la nouveauté de la nouvelle carte qui se dessine sur la scène internationale.

Je ne peux que mettre en exergue ce défi historique, à l'occasion de ma dernière intervention devant l'Assemblée générale de l'ONU, étant donné que le 15 août de l'an prochain, je passerai les rênes au nouveau gouvernement de mon pays. Mais je continuerai de militer, de manière plus radicale, pour changer le monde. Je serai toujours dévoué à l'âpre lutte pour la conquête d'un nouvel ordre mondial, pour que l'égalité, la justice sociale et la solidarité assurent à tous les pays, à toutes les femmes et à tous les hommes, l'émancipation et le progrès.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Paraguay de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal

Le Président ad intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Sénégal.

M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président ad intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Wade : Le Sénégal, par ma voix, salue l'élection de M. Kerim à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, le félicite et le soutient dans l'accomplissement de sa

haute charge. Son prédécesseur, M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa, du Royaume de Bahreïn, pays ami du Sénégal, mérite nos hommages appuyés et le témoignage de notre gratitude pour la brillante contribution qu'elle a apportée, tout au long de son mandat, à la redynamisation de l'Assemblée générale des Nations Unies.

J'ai aussi une pensée particulière pour mes frères et sœurs de la diaspora, qui ont fêté cette année le 200^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Ce commerce honteux et répugnant constitue la plus grave atteinte à la dignité de la personne humaine, tout comme la colonisation, qui en est le prolongement. C'est pourquoi je voudrais solennellement ici mettre en garde contre les thèses affreuses du révisionnisme, dans leur vaine tentative de falsification de l'histoire. L'action coloniale, par son dessein et sa logique exclusive de domination, d'exploitation et d'asservissement, ne peut se prévaloir d'une quelconque mission civilisatrice ni d'une retombée positive parce qu'elle est, par nature, une négation de la condition humaine. Nous devons rester vigilants et mobilisés. Oui pour le pardon, disons-nous au Sénégal, mais non à l'oubli et à la manipulation.

Le débat de haut niveau que nous avons consacré, le 24 septembre, à la grave question des changements climatiques confirme une fois de plus la terrible menace que ce phénomène fait peser sur notre planète. C'est pourquoi je voudrais saluer l'initiative du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de replacer ce dossier prioritaire au cœur de notre agenda. Nous avons tous ici constaté les dégâts. L'homme a manqué de sagesse. Il a, plus ou moins consciemment, détruit cette Terre que Dieu nous avait prêtée. Nous devrions plutôt lui demander pardon et l'implorer.

La lutte contre les changements climatiques appelle des solutions novatrices tenant compte de la situation particulière des pays qui, sans être des pollueurs significatifs, subissent les graves conséquences de ce phénomène des temps modernes.

Le Sénégal est conscient de la responsabilité qui lui incombe de participer à la lutte contre la pollution. C'est pourquoi, dans l'exploitation de nos ressources minières, nous veillons particulièrement à la remise en état de l'écosystème et au recours à des pratiques et technologies non polluantes. Nous avons également interdit l'importation de véhicules d'occasion de plus de cinq ans ainsi que des équipements électroménagers polluants. Comme nous l'avons dit, nous ne voulons

pas que l'Afrique soit le dépotoir des technologies dépassées de l'Europe ou d'ailleurs.

Nous mettons aussi progressivement en place une politique de lutte contre l'érosion côtière, en construisant, sur la côte atlantique, à la limite de la marée haute, un mur de 2,5 mètres à 3 mètres de profondeur, assis sur le socle granitique ou argileux, de 40 centimètres de large en béton armé, pour freiner les avancées de la mer. Les experts nous disent que ce mur peut résister à l'avancée de la mer pendant 50 ou 100 ans. Nous l'avons fait à titre expérimental, parce qu'il coûte très cher. Ce mur coûte 2 000 dollars le mètre. Nous avons fait 2 kilomètres pour montrer l'exemple, pour montrer que cela était possible, car nous considérons cette méthode comme l'arme absolue.

Nous venons en outre de lancer un projet de ports adossés sur les zones franches alternées avec des complexes touristiques sur la façade atlantique, toujours pour contribuer à stopper l'avancée de la mer. L'érosion côtière, du Maroc au Sénégal, en passant par la Mauritanie, est une menace que la communauté internationale devrait prendre très au sérieux.

Dans l'espace des pays sahéliens, nous avons entrepris, nous, Africains, la construction de ce que nous appelons la grande muraille verte de 7 000 kilomètres, qui va de Dakar à Djibouti sur une largeur de 150 kilomètres. Nous n'avons pas attendu. Nous avons commencé, chacun dans notre pays, à construire ce mur. L'Union européenne et la France, par la voix de M. Sarkozy, ont déclaré qu'elles étaient prêtes à nous aider pour la construction de ce mur pour arrêter l'avancée du Sahel, l'avancée du désert.

Nous avons aussi entrepris de tirer profit de ces milliards de tonnes d'eau qui, chaque année pendant l'hivernage, tombent sur le Sahel et vont en infiltration ou à la mer. C'est pourquoi, au Sénégal, nous avons construit ce que nous appelons des bassins de rétention, dans les points les plus bas où l'eau de ruissellement va s'accumuler. Nous en avons construit 250, toujours pour prouver le mouvement en marchant. Les pays africains, réunis à Bamako, ont décidé d'en faire un programme de Dakar à Djibouti, pour construire un mur contre l'avancée du désert.

Je voudrais dire aussi qu'à l'initiative du Sénégal, nous, les pays non producteurs de pétrole, nous avons créé une association que nous appelons « l'OPEP verte », avec la mission, bien entendu, de défense de notre part, et de faire supporter par la communauté internationale les excédents de charges que nous

subissons du fait de l'augmentation du prix du pétrole, mais aussi de nous reconverter, de reconverter l'Afrique vers la production des biocarburants. C'est pourquoi je me réjouis du lancement, ici même à New York, le 2 mars 2007, du Forum international des biocarburants. En ma qualité de Président de l'Association des pays africains non producteurs de pétrole, je lance un appel solennel aux initiateurs du Forum et à tous pour la poursuite de notre objectif commun de promouvoir les énergies alternatives.

Dans la poursuite de leurs efforts de développement économique et social, les pays du Sud, ceux d'Afrique en particulier, continuent de faire face à des obstacles insurmontables, notamment les subventions agricoles que les pays donnent à leur agriculture. Nous en avons déjà suffisamment parlé. Le paradoxe, c'est qu'au moment où l'on impose à nos pays d'ouvrir leurs marchés au nom du libre-échange, les pays développés donnent des subventions à leurs produits, ce qui ne nous permet plus d'exporter dans le monde développé.

Je l'ai dit au Sommet du Groupe des Huit à Heiligendamm, en Allemagne, et je le répète : l'Afrique n'est pas pauvre, elle a été appauvrie par un commerce injuste et par une exploitation de ses richesses qui ne sont pas payées à leur prix. Je voudrais ajouter que les mesures commerciales ne sont pas à elles seules suffisantes pour enrayer l'injustice, car elles doivent être doublées de mesures véritablement économiques.

Si l'on veut faire reculer les frontières de la pauvreté, nous devons faire preuve d'imagination. Mais d'abord, qu'est-ce que la pauvreté? Ce n'est certainement pas le revenu inférieur au dollar par jour qu'annoncent les Nations Unies. Pour moi, la pauvreté, c'est un ensemble de manques, de besoins, c'est le toit indécemment, c'est de ne pas avoir une maison, c'est la nourriture de mauvaise qualité, c'est le nonaccès à l'eau potable, c'est le nonaccès à l'habillement, le nonaccès aux soins de santé, le nonaccès à l'éducation et à la formation, et enfin c'est le nonaccès à un environnement sain. C'est donc ce que j'appelle le « cluster of needs », qui est un ensemble de besoins; on voit bien que cela n'est pas une appréciation purement et simplement monétaire.

Que faisons-nous au Sénégal? Nous avons lancé ce que nous appelons le plan Jaxxay. Nous consolidons des cités, sous le slogan « une famille, un toit », et nous construisons des maisons belles, accessibles. Avec

moins de 70 dollars par mois, on peut être propriétaire d'une maison au Sénégal, et la cité dans laquelle ces maisons sont construites fournit le reste des prestations, c'est-à-dire la santé, l'éducation et les autres. Voilà pour nous la façon de lutter contre la pauvreté.

Je voudrais en arriver à la révolution numérique. Nous pensons que l'Afrique a une chance énorme que la révolution numérique apparaisse maintenant. L'Internet contient toutes les connaissances du monde. Par conséquent, il faut que les Africains puissent y accéder pour leur formation, pour leur information, pour l'éducation dans les universités et dans les écoles. C'est pour cela que, représentant l'Afrique au Sommet mondial sur la société de l'information organisé par l'Union internationale des télécommunications à Genève en 2003, j'ai proposé le Fonds de solidarité numérique pour combler le fossé numérique qui nous sépare des pays développés. Ce Fonds, aujourd'hui, après maintes péripéties, est soutenu par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Malheureusement, la plupart n'ont pas encore formalisé leur adhésion en remplissant le bulletin d'adhésion et en versant la participation qui est exigée au départ. Mais tous les pays, en principe, sont membres du Fonds qui a comme programme de fournir à l'Afrique des ordinateurs et aussi de participer à des opérations comme la télémédecine.

Nous avons lancé à Genève ce que nous appelons le « Principe de Genève » et qui consiste à demander que les pays fournisseurs de technologies versent volontairement 1 % du marché au Fonds de solidarité numérique.

Je passe maintenant au Conseil de sécurité et à la nécessité pour l'Afrique d'y occuper un siège, en dehors de toute considération de réforme, car l'Afrique est le seul continent qui n'est pas représenté au Conseil de sécurité alors qu'on vient de nous dire, au Conseil de sécurité, que 70 % des affaires sont des affaires africaines.

Aujourd'hui, nous participons à la paix. Je ne reviendrai pas là-dessus. Et nous luttons, nous faisons des efforts pour fournir et le matériel et les effectifs nécessaires pour le Darfour. Le Sénégal vient de porter sa contribution en nombre au Darfour de 150 à 1 600 hommes et nous fournissons aussi l'ensemble des policiers de l'opération entreprise par l'Union africaine et l'ONU.

La situation au Moyen-Orient continue d'être un sujet de grave préoccupation, et je souhaite réaffirmer ici le soutien indéfectible du Sénégal à la juste cause du peuple palestinien dans sa quête légitime d'un État viable. Nous appuyons tous les efforts qui sont déployés en ce sens.

En souvenir des deux dernières guerres, nous devons réellement nous battre pour imposer la paix. La paix non seulement n'est pas l'absence de guerre comme quelqu'un l'a dit tout à l'heure ce matin, mais nous devons combattre la guerre dans l'esprit des hommes, c'est-à-dire tout d'abord en commençant par les jeunes.

Le Sénégal aura l'honneur d'accueillir au mois de mars 2008 le onzième Sommet de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI). C'est pourquoi, j'appelle de tous mes vœux que nous fassions des progrès dans les domaines de la paix conformément à notre religion, conformément au Coran. Et j'ai déjà proposé un dialogue au sommet islamo-chrétien qui sera le premier pas vers le dialogue entre les peuples, car nous pensons que si les dirigeants se réunissent et lancent un grand appel à la tolérance comme viatique aux générations actuelles et aux générations futures, nous aurons fait un pas dans la compréhension entre les différentes religions. Ceci est indispensable pour qu'il y ait la paix.

On sait que l'oligopole de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) augmente le prix du pétrole comme il veut en manipulant l'offre. Je suis économiste pour ne pas le savoir. C'est la loi du marché, je le sais, dont nous autres, nous souffrons. Et bien, je propose que chaque fois que l'OPEP augmente le prix du pétrole, qu'elle ajoute volontairement – ce n'est pas une taxe – 2 %, l'un pour combattre la pauvreté et l'autre pour lutter contre la dégradation de l'environnement. Sur 200 millions de dollars de bénéfices réalisés sur l'Afrique, cela fera au moins 4 millions de dollars. Vous ne le sentirez pas. Vous ne le sentirez pas plus que maintenant. Le baril qui était à 29 dollars en décembre 2003 est aujourd'hui au-delà de 81 dollars.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée, je tiens à remercier le Président de la République du Sénégal de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République sud-africaine.

M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Mbeki (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord joindre ma voix à celle de tous ceux qui ont félicité M. Ban Ki-moon pour son élection au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Je lui souhaite un mandat fructueux, certain que ses travaux donneront aux pauvres du monde entier une bonne raison d'avoir une plus grande confiance dans cette organisation qui rassemble les nations du monde.

Encore une fois, je remercie S. E. M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa pour l'excellent travail qu'elle a accompli en sa qualité de Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Je félicite également M. Srgjan Kerim d'avoir été élu à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour examiner le thème « Agir face aux changements climatiques », au cours de la présente session qui est à mi-parcours de la période dont les nations du monde ont librement convenu et pendant laquelle elles se sont engagées à œuvrer, individuellement et collectivement, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Des milliards de personnes dans le monde savent effectivement que les conséquences des changements climatiques – qu'il s'agisse de sécheresses, d'inondations ou de phénomènes climatiques imprévisibles ou extrêmes – sapent les efforts collectifs que nous déployons pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Aujourd'hui, nous comprenons tous qu'il en coûterait bien plus de ne rien faire face aux changements climatiques que de prendre des mesures concrètes

pour relever ce défi. Il est clair que ce sont les pays et les communautés les plus pauvres qui souffriront le plus de tout report des mesures à prendre pour lutter contre les changements climatiques. Et pourtant, le rythme des négociations portant sur les changements climatiques n'est pas à la mesure de l'urgence signalée par la science.

Je voudrais donc nous engager tous instamment à chercher ensemble à faire des progrès significatifs dans les négociations multilatérales lorsque nos négociateurs se réuniront à Bali, en décembre de cette année. Ensemble, nous devons veiller à mettre en place un régime climatique équitable, efficace, souple et ouvert à tous sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de son Protocole de Kyoto, et nous devons en convenir de toute urgence. Bien que nous ayons des responsabilités différentes, et que, manifestement les pays développés ont pour obligation de jouer un rôle de chef de file, nous avons tous le devoir commun d'en faire davantage et d'agir selon nos responsabilités respectives et conformément à notre situation nationale.

Le Sommet mondial pour le développement durable a réaffirmé à juste titre que le développement durable était un élément central de la lutte mondiale contre la pauvreté et de la protection de l'environnement. Il a également identifié des liens importants entre la pauvreté, l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles. Pour des milliards de pauvres, ces liens sont bien réels; la conjugaison de leurs estomacs vides, de leur environnement dégradé et de l'exploitation de leurs ressources naturelles – dont ils ne tirent aucun bénéfice – illustre leur désespoir et la misère de leur existence.

Beaucoup de ces malheureux de la Terre savent d'amère expérience comment leurs régions riches en ressources ont été transformées en zones arides, inhabitables et désolées les contraignant à émigrer vers des régions plus riches, ce qui a pour résultat d'exacerber les conflits et la lutte autour de rares ressources.

Réunis ici en tant que représentants des peuples du monde entier, nous savons très bien que les changements climatiques, la pauvreté et le sous-développement ne sont pas le résultat d'une action divine mais sont provoqués par l'homme.

À l'évidence, tout futur régime climatique devra s'appuyer sur le principe de l'équité. Un équilibre fondamental entre le développement durable et les impératifs climatiques devra être à la base de tout accord sur un régime climatique renforcé. Toute entente sur l'utilisation équitable de l'espace écologique devra être contrebalancée par un accord donnant à tous les pays une chance véritable dans la sphère du développement.

Sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, mais également au sein de nos organes régionaux, nous avons adopté de nombreux programmes et déclarations, assortis d'objectifs clairs, afin de répondre aux défis posés par le changement climatique, la pauvreté et le sous-développement. Comme cette assemblée le sait si bien, au nombre de ces multiples accords louables, on compte, entre autres, ceux adoptés lors du Sommet planète Terre de Rio, du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague, du Sommet du Millénaire, du Sommet mondial sur le développement durable et de la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement. A chacun de ces sommets et conférences, nous avons adopté des déclarations où les formulations solennelles et émouvantes traduisent notre profonde compréhension de la gravité des défis auxquels a à faire face le monde moderne et nous nous sommes engagés, sans équivoque, à venir à bout de toutes les conditions horribles et inhumaines dans lesquelles vivent de larges secteurs de l'humanité.

En fait, notre Organisation collective a confirmé cet engagement au paragraphe 11 de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) :

« Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant... Nous sommes résolus à faire du droit au développement une réalité pour tous et à mettre l'humanité entière à l'abri du besoin. »

Et pourtant, il faut pardonner aux pauvres, dont les espoirs ont été réveillés à chaque fois que nous avons adopté une déclaration contre la pauvreté ou contre le sous-développement, ou encore, comme nous le faisons en ce moment sur le changement climatique, de penser que cette importante institution de gouvernance mondiale qu'est l'ONU sonne souvent creux.

Il ne fait aucun doute que ce collectif qu'est l'ONU est capable de décrire, toujours de manière

éloquente, les terribles conditions qui accompagnent la pauvreté. Toutefois, cette Organisation, qui devrait s'enorgueillir de prendre des mesures et d'obtenir des résultats visibles dans la lutte contre le changement climatique et la pauvreté, ne parvient que très difficilement à faire état de progrès décisifs dans ce domaine. Les raisons de cette situation ne sont pas difficiles à trouver. Bien que les notions de liberté, de justice et d'égalité soient universelles et pleinement adoptées par l'ONU, notre Organisation mondiale n'a pas, quant à elle, su se transformer et créer les institutions de gouvernance nécessaires correspondant aux nobles idéaux qui guident les sociétés démocratiques modernes.

Dans la mesure où les nations du monde se définissent en termes de dominant et de dominé, les dominants sont toujours devenus les preneurs de décisions au sein des grandes instances internationales. Par conséquent, la distribution inégale du pouvoir mondial, aussi bien politique, économique, militaire, technologique que social, est reproduite dans les institutions multilatérales, au grand désavantage de la majorité des populations pauvres du monde.

En fait, même lorsque nous nous entendons sur les grands programmes censés améliorer la vie de milliards de pauvres, les riches et les puissants s'efforcent toujours de veiller à ce que, quoi qu'il arrive, les relations de pouvoir en place demeurent inchangées et qu'ainsi le statu quo perdure. Il en résulte que l'ONU est tout à fait capable d'identifier les problèmes et de définir les solutions permettant de parvenir à un monde meilleur pour toute l'humanité, mais qu'en toute logique, les dominants et les puissants répondent souvent de manière très positive aux programmes adoptés lorsque ceux-ci vont dans le sens de leurs intérêts étroits.

Ce faisant, les pauvres continuent de lutter pour améliorer leurs terribles conditions de vie. Ils voient par conséquent les Nations Unies comme l'instrument naturel pour accélérer le passage à un monde meilleur. Aussi considèrent-ils avec raison que la mise en œuvre de tous les programmes de l'ONU est cruciale pour les efforts déployés en matière de changement climatique et de lutte contre la pauvreté et le sous-développement.

Pourtant, la dure réalité est que, dans sa forme actuelle, il sera très difficile à l'ONU d'appliquer pleinement ses propres décisions et, donc, d'aider les pauvres à atteindre rapidement les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En fait, tant

que cet organe mondial de premier plan n'incarnera pas lui-même les idéaux de liberté, de justice et d'égalité, les dominants continueront de dicter leur loi aux dominés, et les intérêts de ces derniers, qui sont pourtant les intérêts de la majorité de l'humanité, seront relégués au second plan sine die. Ainsi, les nobles déclarations sur tous les problèmes que connaît la majorité des peuples du monde, comme par exemple la nécessité de mener à bien le Cycle de négociations de Doha pour le développement, continueront à résonner, alors même qu'on fait bien peu pour appliquer les multiples accords déterminants afin de sortir les pauvres du bourbier de la pauvreté et du sous-développement.

Dans mon pays, nous avons la ferme conviction que nous atteindrons les OMD. Libérés de plus de trois siècles de colonialisme et d'apartheid, nous avons hérité de deux économies parallèles et interdépendantes, que nous avons coutume d'appeler l'économie primaire et l'économie secondaire. Ces deux économies, l'une, développée et connectée au reste du monde et l'autre, locale et informelle, présente les nombreuses caractéristiques d'un système mondial d'apartheid. Nous, Sud-Africains, nous nous sommes efforcés de consolider l'économie primaire, et d'en faire une base de transferts de ressources pour renforcer et moderniser l'économie secondaire. Ce faisant, nous avons entamé un processus de changement de la vie des individus qui subsistent grâce à cette économie secondaire.

En fait, sans ces indispensables transferts de ressources, il ne serait pas possible d'atteindre les OMD, car notre économie secondaire ne peut à elle seule générer les ressources nécessaires pour améliorer la vie des millions de pauvres qui vivent en Afrique du Sud. J'évoque cette situation car, ainsi que nous le reconnaissons tous, la question fondamentale des transferts de ressources des pays riches du Nord vers les pays pauvres du Sud est déterminante pour atteindre, à l'échelle mondiale, les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Nombre de pays en développement, en particulier sur mon propre continent, l'Afrique, ne disposent pas de la base matérielle leur permettant de s'atteler aux OMD et de les atteindre par eux-mêmes. Il est donc urgent que des ressources soient massivement transférées vers les pays pauvres par le biais de l'aide au développement, des investissements, du commerce, des transferts de technologie et du développement des ressources humaines, pour que nous puissions atteindre

les OMD et répondre de manière appropriée aux effets dévastateurs du changement climatique.

Si nous ne parvenons pas à édifier un régime contre le changement climatique, qui trouve un juste équilibre entre les exigences de l'adaptation et celles de l'atténuation, sous-tendu par les transferts de technologies et par des ressources financières, nous placerons un fardeau ingérable sur les épaules des générations futures. À cet égard, compte tenu des difficultés spécifiques et terribles auxquelles l'Afrique est aux prises, nous sommes convaincus qu'il est essentiel d'établir un partenariat avec l'Afrique, en se fondant sur le programme de l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), adoptée par cette Assemblée, afin que les mesures que le continent a entreprises, avec des ressources limitées, pour la renaissance de tous les pays africains, soient renforcées grâce à l'appui de la communauté internationale, guidée par les programmes de l'ONU.

L'histoire nous a montré que c'est grâce aux transferts massifs de ressources que l'Europe de l'Ouest s'est redressée, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et s'est engagée sur la voie du développement. Une intervention similaire a contribué à placer nombre de pays asiatiques sur la voie du développement. La question que nous devrions nous poser est donc : pourquoi ne veut-on pas aujourd'hui la même détermination à venir en aide aux nations pauvres? Le village mondial auquel nous faisons constamment référence devrait nous encourager à étendre la solidarité humaine. Nous bâtirions ainsi un pont durable sur le fleuve qui divise notre village mondial et qui fait, malheureusement, que certains êtres humains connaissent une vie prospère pendant que d'autres mènent une existence misérable.

En tant que représentants des citoyens du monde, nous nous sommes fixé des programmes qui exigent que nous œuvrions tous de concert à créer de meilleures conditions de vie pour l'humanité et nous efforcions d'atteindre ce qui est indispensable à notre prospérité mutuelle.

Ensemble, riches et pauvres, développés et en développement, Nord et Sud, nous pouvons et nous devons nous tenir la main et affronter les défis du changement climatique et du développement durable. Nous devons œuvrer ensemble pour vaincre la pauvreté et le sous-développement et veiller à ce que chaque être humain soit à l'abri des outrages et des

humiliations qui vont de pair avec la pauvreté. Mais pour y arriver, nous devons avant tout mettre en œuvre les décisions que nous avons adoptées librement au sein de cette éminente chambre des représentants de la communauté mondiale. Faisons donc résonner nos actions plus fort que nos discours.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République sud-africaine de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Néstor Carlos Kirchner, Président de la République argentine

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République argentine.

M. Néstor Carlos Kirchner, Président de la République argentine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Néstor Carlos Kirchner, Président de la République argentine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Kirchner (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord adresser à M. Srgjan Kerim mes sincères félicitations pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Au nom de mon pays, je souhaite la bienvenue au nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et nous l'assurons de notre appui aux efforts qu'il déploie à la tête de l'ONU.

Comme chaque année, nous arrivons à cette Assemblée générale avec l'idée de revitaliser cet organe représentatif du monde, avec la conviction que grâce à l'instrument qu'est le droit international, nous pourrions régler les conflits et faire face avec efficacité aux menaces à la paix.

Le monde est confronté à des problèmes. L'unique espoir de pouvoir les résoudre réside dans le respect du multilatéralisme, l'adhésion aux diverses règles locales, le respect des normes et conventions

internationales dans tous les pays et, surtout, le plein respect des droits de l'homme.

Pour chaque pays en particulier comme pour le monde, la paix sera possible si on favorise l'égalité et si on lutte pour éliminer la pauvreté, le dénuement et l'exclusion. Le monde ne peut pas et ne doit pas être un lieu où des droits de l'homme sont violés partout. Paix et coexistence se construisent et se préservent si le véritable concept de solidarité entre les pays est bien compris, dans une conception humaine beaucoup plus large que la conception purement militaire ou essentiellement unilatérale.

Notre politique extérieure est inspirée des valeurs de la démocratie représentative, à savoir la souveraineté du peuple, le respect des droits fondamentaux de l'homme et la défense active de la paix et de la sécurité internationales. Ces principes, partagés par l'immense majorité du peuple argentin, orientent l'action du Gouvernement et constituent le fondement des décisions que la République argentine prend au niveau international.

Nous appuyons avec une ferme conviction la construction de sociétés plus justes, plus équitables et qui veillent à une meilleure répartition des bénéfices de la croissance économique. Nous savons que chaque pays doit avoir le droit de chercher son propre modèle de développement, sans conditions imposées de l'extérieur.

Ces années ont été des années très intenses pendant lesquelles ont été réalisés des efforts très importants pour mettre sur pied un pays qui, il y a à peine cinq ans, était confronté à une crise économique et sociale sans précédent. À l'époque, beaucoup pensaient que ce redressement serait peut-être impossible. Jour après jour, avec énormément d'efforts, avec une grande humilité, nous réveillons les forces productives d'un pays miné par des modèles économiques imposés, qui accablaient notre avenir de conditions et de restrictions.

L'Argentine – un pays qui, par rapport à d'autres pays en développement, avait démontré qu'il était possible de gravir les échelons de l'échelle sociale; pays d'immigration dans lequel les travailleurs réussissaient à envoyer leurs enfants à l'université, pays dans lequel il n'y avait pas d'analphabétisme et pratiquement pas de mortalité infantile – voyait ses travailleurs démoralisés par le chômage, ses enfants mendier dans les rues au lieu d'aller à l'école, et ses personnes âgées avec des pensions misérables se

convertir en soutien de famille pour leurs enfants et petits-enfants.

Nous nous trouvions devant un vide dû à l'application rigide des recettes du Fonds monétaire international (FMI) et, comme corollaire, la violence sévissait dans les rues et une crise institutionnelle s'imposait pendant laquelle les présidents ne tenaient que quelques jours. Pour la première fois, l'Argentine contraignait ses propres enfants à un exil économique sans précédent.

Nous pouvons dire aujourd'hui que l'État argentin a gagné son autonomie et administre souverainement les variables de la macroéconomie, dans la mesure où l'environnement mondial actuel le permet, avec une politique économique solide, ordonnée et prévisible dans un cadre institutionnel stable et démocratique.

Notre capacité de redressement nous a permis, même sans recevoir de fonds, de commencer à annuler la dette nette auprès d'organismes internationaux pour arriver à rembourser, même par anticipation, la totalité de la dette auprès du FMI. Un FMI qui a appuyé et promu les gouvernements financièrement indépendants, en ajustant et renflouant les comptes publics, augmentant ainsi la pauvreté de la population, provoquant la désindustrialisation et endettant le pays de manière irresponsable.

Devant les critiques incrédules des promoteurs des recettes orthodoxes, l'Argentine, avec des politiques monétaires prudentes, des dépenses publiques bien gérées et un excédent budgétaire primaire élevé, qui nous permet de faire face aux éventuelles crises externes et de les atténuer, a apuré ses dettes et a affiché un taux de croissance économique de près de 9 % au cours des cinq dernières années, donnant lieu à la période d'expansion économique ininterrompue la plus forte des 100 dernières années.

Nous sommes aujourd'hui la preuve empirique qu'il y a une vie après le Fonds; c'est la preuve que d'autres chemins vers le développement et l'intégration sont possibles. Nous avons démontré qu'il n'était pas fiable d'appliquer des modèles qui auraient une valeur universelle, nous avons revendiqué le droit des pays de choisir leur propre chemin, en mettant en valeur l'expérience internationale mais en donnant la priorité aux réalités et aux intérêts nationaux avant tout autre intérêt. Nous avons ainsi démontré la nécessité de réformer l'architecture financière internationale, en

particulier le Fonds monétaire international, exemple d'un vieil ordre mondial qui n'a plus de raison d'être. Tout cela nous permet de constater que des changements sont nécessaires au sein des organismes financiers multilatéraux pour qu'ils puissent contribuer au développement des pays disposant de moins de ressources, de lutter contre la pauvreté et de créer de véritables perspectives de progrès.

En effet, la question ne se réduit pas à la simple croissance économique qui peut être constatée par les techniciens ou les historiens de l'économie. Il s'agit d'une croissance qui a un important contenu social et garantit l'équité, en vertu de laquelle les citoyens sont au cœur des résultats. Ainsi, le chômage a chuté de 7,8 % depuis le début de notre gestion, alors que près du quart de la population active subissait l'humiliation qu'engendre l'absence de travail. Nous ne parlons pas de n'importe quel type de travail, mais d'un travail digne, déclaré, un travail décent comme nous l'avons encouragé à la dernière réunion au sommet des Amériques, qui a lieu dans notre pays.

Grâce à une politique productive, qui apporte de la valeur ajoutée et qui, par ailleurs, incite à la responsabilité sociale des entreprises privées, nous sommes en train de réindustrialiser la République argentine. Il serait impossible d'atteindre les indicateurs économiques qu'affiche aujourd'hui notre pays sans une coopération entre l'État et le secteur privé.

L'ensemble de nos exportations ont doublé au cours des quatre dernières années, avec une croissance annuelle de 16 %; les investissements ont enregistré des progrès notables : l'investissement brut interne fixe a connu une augmentation ininterrompue au cours des 17 derniers trimestres; le ratio investissement/PIB se situe entre 20 et 23 %, ce qui contraste de façon notable avec le niveau de 2002, où le ratio atteignait un peu plus de 11 %.

Face à cette crise il y a près de cinq ans, l'urgence nous a obligés à mener des politiques d'aide indispensables aux segments les plus vulnérables de la population. Nous ne renions pas, mais aujourd'hui, nous pouvons dire que la véritable solution aux problèmes sociaux dont souffre notre pays, comme tant d'autres dans le monde, réside dans le travail, la santé et l'éducation.

S'agissant de la santé, la mise en œuvre d'une politique nationale en matière de médicaments qui prévoit la prescription de médicaments génériques et la

fourniture gratuite des médicaments essentiels, ainsi que le renforcement du programme consacré à la mère et l'enfant et, en général, tout ce qui a trait aux soins de santé primaires en tant que facteur d'équité et de protection, nous ont permis de compenser partiellement la situation désastreuse dans laquelle se trouvait la santé publique.

Bien entendu, l'éducation constitue un point essentiel de la recomposition sociale et morale du pays, même lorsque ses effets sont visibles à un horizon temporel plus lointain que celui d'autres politiques publiques. Pour remédier à une situation aussi dramatique qui dénotait en outre la décomposition sociale et l'omission de l'État de protéger les plus vulnérables, une nouvelle loi sur l'éducation nationale a été adoptée; cette loi a pour objectif l'égalité des chances en garantissant la qualité générale des programmes sur tout le territoire national, le lien avec le monde du travail et une formation excellente des enseignants. En vertu de cette loi, nous avons déterminé qu'à l'horizon 2010, 6 % du PIB doit être consacré à l'éducation.

Dans ce contexte de redressement progressif, la politique extérieure se renforce et est en expansion avec un attachement clair et résolu à l'intérêt national. Dans notre action, l'intégration régionale occupe une place prioritaire. Au cours des 20 dernières années, dans le cadre du Marché commun du Sud (MERCOSUR), l'Argentine a tissé des liens commerciaux solides avec les pays de la région. Mais les relations commerciales dépassent les limites régionales. Dans ce contexte, les négociations multilatérales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce revêtent une importance particulière, puisque en dépendent la libéralisation de nos marchés agricoles – secteur dans lequel notre pays a un avantage compétitif manifeste – et la marge de manœuvre pour mener à bien nos politiques industrielles.

Il est crucial pour l'Argentine que les règles du commerce international soient plus équitables et justes. Voilà pourquoi nous participons de manière active aux négociations économiques multilatérales dans le but clair de parvenir à l'équité des normes régissant le commerce mondial et de mettre un terme à la discrimination dont souffrent nos principaux produits d'exportation à cause de barrières commerciales et d'autres instruments de distorsion du commerce appliqués notamment par les pays développés.

L'Argentine sera présente dans toutes les enceintes multilatérales où elle s'efforcera d'obtenir des règles du jeu plus justes et démocratiques. Le multilatéralisme est l'instrument le plus efficace pour gagner la bataille contre la faim, la pauvreté, l'exclusion et la dégradation de l'environnement.

Tous ces éléments sont à la fois cause et conséquence de la stabilité institutionnelle et du respect de l'état de droit. L'État argentin, par ses trois branches du pouvoir, se positionne contre l'impunité, en préservant la mémoire, la vérité, la justice, et a commencé à condamner les auteurs de graves violations des droits de l'homme. Ceux qui s'imaginaient demeurer impunis opposent une forte résistance à la justice et, dans une tentative d'intimider les témoins, ont provoqué la disparition du témoin Julio López. Ils ont ainsi envoyé un sombre message à la société, qui souhaite que l'on fasse la lumière sur les crimes contre l'humanité qu'ils ont commis, et que l'on condamne ces actes.

Le strict respect des droits de l'homme est un nouveau paradigme national. Par le passé, nous étions connus pour la violation de ces droits. Aujourd'hui, soucieux de connaître la vérité et de punir les coupables, nous voulons également promouvoir la défense des droits de l'homme à l'échelle mondiale.

L'Argentine, les mères et grand-mères de la Plaza de Mayo, dans la monumentale dignité de leur combat, et le peuple argentin, ont souffert dans leur chair de l'inefficacité d'un système multilatéral des droits de l'homme. Ils n'ont bénéficié que de gestes humanitaires, hautement appréciés, offerts par des personnes, des organisations et des pays. Tant que l'on procédait dans mon pays à des enlèvements, à la torture et aux exécutions, les mécanismes créés précisément pour condamner et éviter de telles violations sont demeurés silencieux. En mémoire de ces victimes, pour que plus personne ne vive cela, l'Argentine appuie pleinement le nouveau Conseil des droits de l'homme et a bon espoir qu'il sera à la hauteur des attentes et des espoirs que la communauté internationale a placés en lui.

Mon gouvernement a adhéré à des instruments essentiels, tels que la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, adoptée par cette Assemblée le 20 décembre 2006 et ratifiée par la République argentine le 6 février de cette année à Paris. Cet instrument, de même que la Convention relative aux

droits des personnes handicapées et le Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes que nous avons ratifié, donne une continuité et un contenu concret à une politique faisant de la promotion des droits de l'homme son axe majeur.

Dans ses politiques publiques, notre pays accorde une importance capitale à la protection de l'environnement, mais nous savons qu'il ne peut y avoir de solution viable sans l'action conjointe de tous les pays du monde, en particulier les pays les plus industrialisés, car le problème est d'ores et déjà planétaire.

La question des changements climatiques devrait préoccuper tous les gouvernements, car il n'existe aucun endroit sur terre qui n'ait pas été touché par des changements induits par l'activité humaine. La réunion de haut niveau sur les changements climatiques convoquée par le Secrétaire général qui s'est tenue hier est par conséquent tombée à point nommé car elle a mis en évidence la nécessité impérieuse de renforcer les mesures de coopération internationale à même d'apporter une réponse efficace et adéquate pour préserver l'environnement et éviter le transfert inacceptable des activités polluantes vers les pays en développement.

Les uns après les autres, les efforts diplomatiques déployés pour parvenir à la cessation définitive du cycle de la violence au Moyen-Orient ont échoué, mais nous ne pouvons ni ne devons baisser les bras. Aucune solution imposée par les armes n'apportera la paix et la tranquillité que tous les peuples de la région réclament désespérément. L'expérience en Iraq, dont nous avons à l'époque condamné l'invasion, constitue la preuve indéniable, tragique et douloureuse du bien-fondé de notre position. Le Conseil de sécurité et les pays qui composent le Quatuor ont la lourde responsabilité d'accompagner, et si possible d'orienter, un processus de paix auquel il faudra s'atteler avec courage et beaucoup de persévérance.

Inlassablement, année après année, la République argentine condamne ici la grave menace du terrorisme mondial. Nous considérons que tous les actes de terrorisme sont criminels et injustifiables, et nous estimons que rien ne peut justifier de telles méthodes. Ainsi, comme il n'existe aucun pays dans le monde qui puisse se considérer à l'abri du terrorisme, la réponse doit venir de la volonté commune de tous les pays, et en particulier de cette Organisation, pour prévenir et

éliminer ce fléau. On ne peut tolérer l'action des terroristes ou de ceux qui les défendent, les financent ou les protègent, qu'il s'agisse de personnes ou de pays.

L'Argentine a été par deux fois victime de ces actes. L'ambassade d'Israël a été attaquée en 1992, et le siège de l'AMIA en 1994. Au cours de ces événements, 102 personnes issues de notre communauté, dont des membres de la famille nous accompagnent ici aujourd'hui, ont trouvé la mort. Ces victimes, unies dans la terreur à celles de cette ville, à celles de Londres, de Bali, d'Istanbul et de bien d'autres endroits, nous imposent l'obligation morale de respecter leur mémoire et de mettre tout en œuvre pour rechercher, retrouver et condamner les coupables.

Malgré les difficultés que nous pose le temps qui passe – ces faits ont eu lieu il y a 13 et 15 ans, respectivement –, malgré les manœuvres pour les couvrir, notre intérêt et l'appui à la justice pour qu'elle fasse la lumière sur les faits ne faibliront pas, et nous maintenons vivant le souvenir de l'horreur pour qu'elle ne se reproduise pas.

En novembre dernier, la justice argentine a demandé la collaboration de la communauté internationale pour capturer neuf personnes soupçonnées d'avoir lancé et planifié l'attentat perpétré le 18 juillet 1994 contre l'AMIA, et le Comité exécutif d'INTERPOL a unanimement recommandé la capture de six ressortissants iraniens et d'un ressortissant libanais impliqués dans cette affaire. Nous lançons un appel pressant pour que cette mesure soit entérinée au cours de la session de l'Assemblée générale d'Interpol, qui se tiendra en novembre de cette année.

Dans ce contexte, nous espérons que la République islamique d'Iran, conformément au droit international applicable, accepte et respecte la compétence de la justice argentine et collabore efficacement avec les juges argentins pour traduire en justice les personnes impliquées dans ces faits. À cet égard, je voudrais indiquer ici, au Siège de l'ONU et devant l'ensemble des pays du monde que, malheureusement, la République islamique d'Iran n'a à ce jour pas fourni à la justice argentine la coopération nécessaire pour éclaircir cette affaire.

Nous invitons le Secrétaire général et tous les pays du monde à intercéder auprès de la République islamique d'Iran pour qu'elle donne suite aux demandes de la justice. Nous le faisons pour atteindre notre seul objectif : faire la lumière sur les faits et

juger les responsables. Le respect de la mémoire de nos 102 victimes exige que justice soit faite. Nous demandons à la République islamique d'Iran de collaborer dans l'application du droit international pour parvenir à la vérité, rien de plus, mais rien de moins non plus.

Les pays, grands et petits, riches et pauvres, tous dans le monde demeureront extrêmement vulnérables tant que l'on ne parviendra pas à comprendre que l'action contre le terrorisme exige une action multilatérale urgente, une action réfléchie, durable et profondément enracinée dans la légitimité, le respect des droits fondamentaux de la personne, la proportionnalité de la réaction et l'appui de l'opinion publique internationale.

Les efforts consentis pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive bénéficient de l'appui sans faille et de la participation de la République argentine.

Le rôle actif que mon pays joue dans l'emploi pacifique de l'énergie nucléaire est bien connu. L'Argentine met au point, consomme et exporte de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, dans le respect absolu des normes consacrées par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et le régime de non-prolifération dans un sens large.

L'action menée en matière de non-prolifération est liée, d'un point de vue éthique et juridique, aux progrès réalisés en matière de désarmement. En effet, les instruments juridiques sur lesquels se fonde l'interdiction des armes de destruction massive prescrivent clairement de s'engager à ne pas mettre au point de nouveaux instruments de terreur et de destruction, étant entendu que ceux qui en sont dotés procéderont à leur élimination progressive et effective.

Ces dernières années, nous avons constaté que les engagements pris en matière de désarmement se sont constamment érodés. Les arsenaux nucléaires demeurent disproportionnellement importants et les accords sur le désarmement nucléaire sont au point mort. Il n'est guère étonnant que, face à une telle situation, d'aucuns se demandent s'il est légitime de continuer de plaider unilatéralement en faveur de la non-prolifération alors que l'on bafoue les engagements pris solennellement en matière de désarmement. Les armes classiques sont responsables de la mort de millions de personnes de par le monde. Notre pays accorde une grande importance aux initiatives visant à conclure un traité sur le commerce

des armes. Au plan national, nous avons lancé des programmes de désarmement volontaire, dont les premiers résultats sont encourageants.

La réforme du Conseil de sécurité est encore en suspens. Nous espérons une réforme qui rende cet organe central plus responsable, représentatif d'un point de vue démocratique, et dynamique. Ce n'est pas en créant de nouvelles catégories privilégiées que nous atteindrons cet objectif. Nous avons bon espoir que le processus de consultations en cours permettra d'adapter le Conseil aux réalités de notre temps.

Je ne saurais en terminer sans parler d'une question qui ne cesse de préoccuper la République argentine : la question des Îles Maldives, qui comprennent les Îles Maldives, la Géorgie du Sud, les Sandwich du Sud et les zones maritimes entourant ces îles. C'est depuis 174 ans cette année que les Britanniques occupent cette partie du territoire national argentin. Depuis le coup de force de 1833, mon pays a constamment protesté contre cette occupation illégale, réclamant que lui soit restituée la pleine souveraineté sur cet archipel.

Nous rappelons également que l'année 2007 marque le vingt-cinquième anniversaire du conflit de 1982 dans l'Atlantique-Sud, conflit lancé par la dictature militaire dans le dos du peuple argentin qui a toujours préconisé une solution pacifique à la revendication de sa souveraineté légitime.

Depuis 1965, date à laquelle l'Assemblée générale a adopté la résolution 2065 (XX), l'Organisation reconnaît année après année l'existence d'un litige de souveraineté entre l'Argentine et le Royaume-Uni dénommé « Question des îles Malvinas ». Elle a exhorté les deux gouvernements à négocier dès que possible une solution pacifique, juste et durable au différend, en tenant compte des résolutions pertinentes de l'ONU et des intérêts de la population de ces îles. L'objectif, que nous poursuivons toujours et auquel nous ne saurions renoncer, de récupérer le plein exercice de la souveraineté de l'Argentine sur cette partie de son territoire est inscrit dans notre constitution nationale, tout comme la disponibilité permanente de mon pays pour reprendre les négociations visant à trouver une solution au litige.

L'Argentine ne comprend pas pourquoi le Royaume-Uni persiste à refuser d'aborder la question de la souveraineté, contrevenant ainsi aux dispositions

de la résolution 2065 (XX) de l'Assemblée générale et de nombreuses résolutions similaires.

Le temps est venu pour le Royaume-Uni d'assumer ses responsabilités et de mettre fin à l'anachronisme qui consiste à maintenir l'occupation illégale du territoire d'un autre État à des fins clairement coloniales.

Mon gouvernement s'oppose énergiquement à la prétention britannique d'établir des zones maritimes autour des archipels. Il s'oppose en particulier à l'intention récemment exprimée par le Royaume-Uni de présenter une demande à la Commission des limites du plateau continental – créée par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer – au sujet de la limite extérieure du plateau continental constituée par ces territoires argentins.

À ce propos, et ce sera mon dernier message à l'Assemblée générale en tant que Président des Argentins, je veux réaffirmer notre profonde conviction qu'il n'y a que dans la démocratie, la liberté, la justice sociale et la paix que l'homme peut se réaliser pleinement. Cette Assemblée de l'humanité a la responsabilité propre d'y contribuer.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République argentine de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Néstor Carlos Kirchner, Président de la République argentine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République islamique d'Iran, S. E. M. Mahmoud Ahmadinejad, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ahmadinejad (parle en farsi; texte anglais fourni par la délégation) : Je suis ravi et

reconnaissant au Tout-Puissant d'avoir la possibilité de participer une fois encore à cet important forum universel.

Dans le monde tumultueux où nous vivons, les condamnations bruyantes, les menaces et les tensions prédominent. Les grandes puissances sont incapables de régler les problèmes actuels, et la méfiance croît dans les enceintes régionales et internationales. Une vague de manœuvres politiques et de propagande prend pour cible la sécurité psychologique des sociétés; la déception règne devant l'incapacité des politiques et de l'action des organisations internationales d'instaurer durablement la paix et la sécurité, et la protection des droits de l'homme s'affaiblit. Je compte aborder et expliquer les racines de ces problèmes, et les solutions à apporter à ces difficultés et à certains des grands défis qui sont lancés à notre monde. Je parlerai également de la nécessité de remédier à la situation actuelle, des perspectives d'un avenir plus radieux et rempli d'espoir, et de l'apparition du sublime, de la beauté, de la compassion et de la générosité, de la justice et de l'émergence de tous les talents que Dieu a donnés à l'homme, ainsi que de la prééminence de la foi en Dieu et de la réalisation de la parole de Dieu. Je soumettrai ensuite au jugement des Membres la question du programme nucléaire iranien comme étalon pour mesurer l'honnêteté, l'efficacité, la constance et la réussite. Pour terminer, je ferai part de mes propositions.

Comme on le sait, l'humanité est face actuellement à des problèmes importants, nombreux et divers. Je vais en évoquer quelques-uns.

Premièrement, les tentatives organisées pour détruire l'institution de la famille et affaiblir le statut de la femme. La famille est l'institution humaine la plus sacrée, celle qui a le plus de valeur. Elle est au centre de l'amour et de l'affection mutuels les plus purs entre mères, pères et enfants, elle offre un environnement sûr à l'épanouissement des générations humaines et constitue un terreau fertile pour l'éclosion du talent et l'apparition de la compassion. Cette institution a été respectée de tout temps par tous les peuples, toutes les religions et toutes les cultures. Aujourd'hui, nous sommes témoins d'une attaque orchestrée par les ennemis et ravageurs de l'humanité, qui essaient de détruire cette noble institution en favorisant la luxure et la violence et en franchissant les limites de la chasteté et de la décence.

La féminité, en tant que manifestation de la beauté divine et de la douceur, de l'affection et de la pureté suprêmes, est lourdement exploitée depuis quelques décennies par ceux qui détiennent le pouvoir, les médias et les richesses. Dans certaines sociétés, la féminité a été réduite à un simple outil publicitaire, et toutes les frontières, tous les remparts de la chasteté, de la pureté et de la beauté ont été piétinés. C'est une trahison colossale de la société humaine et des générations futures, et c'est un coup irréparable asséné au pilier de la cohésion sociale que constitue la famille.

Je passe maintenant aux questions des violations généralisées des droits de l'homme, au terrorisme et à l'occupation. Malheureusement, les droits de l'homme sont violés en masse par certaines puissances – en particulier celles qui prétendent en être les défenseurs exclusifs. L'établissement de prisons secrètes, les enlèvements, les procès tenus et les châtiments secrets infligés sans respect des procédures régulières, les écoutes à grande échelle de conversations téléphoniques, l'interception du courrier personnel et les convocations aux postes de police et aux centres de sécurité sont devenus des occurrences banales et fréquentes. Ces puissances poursuivent en justice les scientifiques et les historiens qui déclarent leurs opinions sur des questions internationales importantes.

Elles recourent à divers prétextes pour occuper des États souverains, provoquant l'insécurité et la division, et prétextent de la situation en cours pour poursuivre leur occupation. Depuis plus de 60 ans, la Palestine, qui sert de compensation pour les pertes subies pendant la guerre, est occupée par le régime sioniste illégal. Les Palestiniens ont été déplacés, ils subissent de fortes pressions militaires ou un siège économique, et sont incarcérés dans des conditions odieuses. Les occupants sont protégés et portés aux nues, tandis que des Palestiniens innocents sont soumis à des agressions politiques et militaires et sont la cible de vagues de propagande. Le peuple palestinien est privé d'eau, d'électricité et de médicaments parce qu'il commet le péché de réclamer la liberté, et le Gouvernement élu librement par le peuple est la cible d'attaques. Des terroristes s'organisent pour s'en prendre à la vie et aux biens d'autrui avec la bénédiction des politiciens et des responsables militaires des grandes puissances.

Les sionistes, brutaux, procèdent à des assassinats ciblés de Palestiniens dans leurs foyers et dans leurs villes, et des terroristes sont décorés de médailles de la paix et reçoivent l'appui des grandes puissances. Par

ailleurs, ils font venir un grand nombre de Juifs de diverses parties du monde en recourant à une propagande fallacieuse et en promettant de leur fournir une assistance et un emploi et de les nourrir, puis ils les installent dans les territoires occupés, les exposant ainsi à des restrictions extrêmement dures, à des pressions psychologiques et à des menaces constantes. Ils les empêchent de rentrer dans leur pays et, sous la contrainte et par des campagnes de propagande, ils les incitent à faire preuve de malveillance à l'égard du peuple palestinien autochtone.

L'Iraq a été occupé sous le couvert du renversement d'un dictateur et sous prétexte qu'il existait des armes de destruction massive. Le dictateur iraquien, qui avait bénéficié de l'appui de ces mêmes occupants, a été éliminé, et aucune arme de destruction massive n'a été découverte, mais l'occupation se poursuit, sous différents prétextes. Il ne se passe pas de jour sans que des personnes soient tuées, blessées ou déplacées, et les occupants refusent non seulement d'assumer la responsabilité de leur aventure militaire, ou d'en avoir honte, mais parlent, dans un rapport, d'un nouveau marché pour leurs armes. Ils sont même opposés à la constitution de l'Assemblée nationale et du Gouvernement élus votés par le peuple, sans cependant avoir le courage de reconnaître leur défaite et de quitter l'Iraq.

Malheureusement, nous constatons la triste vérité que certaines puissances n'attachent de valeur à aucune nation, ni à aucun peuple, et que tout ce qui leur importe, ce sont leurs propres intérêts et ceux de leurs partis et groupements politiques. À leur avis, les droits de l'homme se mesurent en profits pour leurs compagnies et leurs amis. Les droits et la dignité du peuple américain sont également sacrifiés à l'autel des désirs égoïstes de ceux qui détiennent le pouvoir.

Je vais maintenant évoquer les agressions commises contre les cultures autochtones et les valeurs nationales. La culture est la manifestation de l'identité, la clé de la survie des nations et la base de leurs interactions. Dans le cadre d'un mouvement organisé, les cultures autochtones, qui transmettent le message du monothéisme, de l'amour et de la fraternité, sont soumises à de vastes agressions destructrices. Les coutumes et les valeurs nationales sont foulées aux pieds, et l'amour-propre et le caractère des nations sont tournés en ridicule et diffamés. Le but est de promouvoir une émulation aveugle, le consumérisme, le scepticisme vis-à-vis de Dieu et des valeurs

humaines et le pillage des richesses des peuples par les grandes puissances.

Pour ce qui est de la pauvreté, de l'analphabétisme, des questions de santé et du fossé qui sépare les riches des pauvres, je voudrais dire que, tandis qu'une grande partie de l'environnement naturel d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine est pillée du fait de la domination politique et économique de certaines puissances, la pauvreté et les privations qui y règnent sont alarmantes.

Permettez-moi d'appeler l'attention de l'Assemblée sur des données publiées par l'ONU. Chaque année, près de 800 millions de personnes se couchent la faim au ventre, et 900 millions environ vivent dans une pauvreté absolue, avec moins d'un dollar par jour. L'espérance de vie moyenne des habitants de 31 pays – soit 9 % de la population mondiale – est de 46 ans, c'est-à-dire 32 ans de moins que la moyenne dans les pays développés. L'écart entre les riches et les pauvres dans certaines parties du monde a été multiplié par 40. Dans de nombreux pays, la majorité de la population n'a pas accès à l'éducation et à la scolarité. Dans les pays en développement, le taux de mortalité maternelle pendant la grossesse est de 450 pour 100 000, alors qu'il est de 7 dans les pays riches. Le taux de mortalité infantile est de 59 pour 1 000 naissances vivantes dans les pays en développement et de 6 dans les nations plus riches. Un tiers des décès dans le monde – soit 50 000 par jour – sont dus à la pauvreté. Il me semble que ces données montrent clairement la situation tragique qui règne dans les interactions économiques mondiales.

Je vais aborder à présent la question de l'abandon des valeurs nobles et la promotion de la duperie et des mensonges. Certaines puissances sacrifient toutes les valeurs humaines, notamment l'honnêteté, la pureté et la confiance, afin de faire avancer leurs objectifs. Elles propagent le scepticisme et la duperie dans les relations entre les États et les peuples. Elles mentent ouvertement, lancent des accusations infondées contre autrui, agissent au mépris des normes juridiques et nuisent au climat de confiance et d'amitié. Dans leurs relations avec les autres, elles renoncent ouvertement à la moralité et aux valeurs nobles, laissant de côté la justice, le respect d'autrui, l'amour, l'affection et l'honnêteté au profit de l'égoïsme, de la suprématie, de l'hostilité et de la coercition. Elles sacrifient tout ce qui est bon dans la vie, y compris le sublime, à l'autel de leur cupidité.

J'examinerai maintenant les violations des règles du droit international et le non respect des engagements. D'aucuns, qui ont pourtant rédigé les règles du droit international, les violent ouvertement et en toute quiétude. Ils appliquent des politiques discriminatoires et une politique de deux poids deux mesures. Alors qu'ils ont rédigé les règlements relatifs au désarmement, ils procèdent tous les jours à des essais et stockent de nouvelles générations d'armes mortelles. Après avoir contribué à la rédaction de la Charte des Nations Unies, ils ne respectent pas le droit des nations souveraines à l'autodétermination et à l'indépendance. Ils abrogent commodément les traités officiels et ne respectent pas les lois en matière de protection de l'environnement. La plupart des violations des obligations internationales sont commises par une petite poignée de puissances mondiales.

Je voudrais maintenant évoquer la question de l'escalade des menaces et de la course aux armements. Certaines puissances, lorsque leur logique échoue, recourent tout simplement au langage de la menace. La gigantesque course à l'armement étend son ombre menaçante sur l'ensemble de la planète. Les nations d'Europe ont été les victimes de deux guerres mondiales et de plusieurs autres conflits dévastateurs et ont subi les conséquences de la guerre froide pendant de longues décennies. Aujourd'hui, les Européens vivent sous la menace et leurs intérêts, leur sécurité et leurs territoires sont en danger en raison de la course à l'armement à laquelle se livrent certaines grandes puissances.

Une puissance tyrannique s'est arrogé le droit de mettre en place un système de missiles, qui empoisonne la vie de la population de tout un continent et ouvre la voie à une course à l'armement. Certains dirigeants qui paraissent puissants en surface croient sincèrement qu'ils peuvent se servir des outils dont ils disposent à tout moment et dans n'importe quel but et, par conséquent, ils menacent les autres et font peser l'ombre de la menace de l'insécurité sur les régions et les nations.

Les organisations et les mécanismes internationaux n'ont manifestement pas la capacité de surmonter les problèmes et les défis qui se posent, d'imposer des relations justes et équitables et d'instaurer la paix, la fraternité et la sécurité. Il n'est pratiquement aucun gouvernement ou nation au monde qui fasse confiance à ces mécanismes pour garantir ses

droits et défendre son indépendance, sa souveraineté territoriale et ses intérêts nationaux.

Il y a encore bien d'autres défis que ceux que je viens de mentionner et je sais que j'aurais pu en évoquer bien davantage si j'avais voulu, mais j'ai choisi de me limiter à ceux dont j'ai parlé. À ce stade, la question cruciale et déterminante est d'identifier les origines et les causes de ces défis. Une analyse scientifique et méticuleuse montre que deux facteurs fondamentaux sont responsables de la situation actuelle. Le premier facteur est sans l'ombre d'un doute les relations qui sont nées des conséquences de la Seconde Guerre mondiale. Les vainqueurs de la guerre ont défini une véritable feuille de route de la domination mondiale et ont formulé leurs politiques sur la base non pas de la justice, mais de la sauvegarde de leurs intérêts au détriment de ceux des nations vaincues. C'est pourquoi, depuis maintenant 60 ans, les mécanismes qui sont nés de cette approche et des politiques qui en ont découlé, ont été dans l'incapacité de trouver des solutions justes aux problèmes internationaux. Certaines grandes puissances continuent de se comporter en vainqueurs de la Guerre mondiale et considèrent les autres États et les autres nations, même ceux qui n'ont aucunement été concernés par cette guerre, comme des vaincus. Ils humilient les autres nations et posent des exigences exorbitantes. Leurs manières condescendantes ne sont pas sans rappeler l'époque médiévale et les anciennes relations entre les seigneurs et les serfs. Ils sont persuadés qu'ils devraient avoir plus de droits que les autres et qu'ils n'ont aucun compte à rendre à une organisation internationale, quelle qu'elle soit.

Malheureusement parmi toutes ces instances inefficaces, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies occupe le premier rang, puisque les circonstances font que certaines puissances dotées au sein du Conseil d'un droit de veto exclusif et particulier agissent comme si elles étaient à la fois procureur, juge et bourreau. Rien d'étonnant dès lors que les pays qui ont été victimes de l'empiétement de ces puissances sur leurs droits n'aient aucun espoir d'obtenir gain de cause auprès du Conseil.

Regrettablement, l'humanité a pu constater que dans toutes les guerres de longue durée, comme la guerre de Corée, la guerre du Viet Nam, la guerre que les sionistes mènent contre les Palestiniens et contre le Liban, la guerre lancée par Saddam contre le peuple iranien ou encore les guerres ethniques survenues en Europe et en Afrique, un membre du Conseil de

sécurité comptait parmi les belligérants ou appuyait l'une des parties prenantes, généralement l'agresseur, quand elle n'alimentait pas tout simplement le conflit lui-même.

Regardons par exemple ce qui se passe en Iraq. Ce membre a d'abord occupé le pays avant d'en recevoir l'autorisation du Conseil de sécurité, le même Conseil au sein duquel siège, avec droit de veto, cette puissance occupante. À qui devrait donc se plaindre le peuple iraquien? Et où devrait-il faire valoir ses griefs dans l'espoir de voir ses droits respectés?

Nous avons vu au Liban comment certaines puissances, pendant 33 longues journées, ont empêché le Conseil de sécurité de prendre toute action contre le régime sioniste dans l'espoir de donner le temps à ce dernier d'obtenir la victoire. Ensuite, déçus de voir que leurs espoirs n'avaient pas été satisfaits, ils ont décidé de mettre un terme aux hostilités en adoptant une résolution. Mais le devoir du Conseil de sécurité est d'empêcher l'expansion des conflits, de mettre en place des cessez-le-feu et de promouvoir la paix et la sécurité. Après de qui ou de quelle organisation le peuple libanais peut-il bien se plaindre?

La présence de certaines puissances monopolistes a empêché le Conseil de sécurité de s'acquitter de son devoir principal, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales, fondé sur la justice. La crédibilité du Conseil est entamée et son efficacité en matière de défense des droits des États Membres de l'ONU s'en trouve diminuée. Beaucoup de nations ont perdu toute confiance dans le Conseil. Certains autres mécanismes, comme les instances monétaires et bancaires, se trouvent dans la même situation peu enviable, et sont devenus des outils grâce auxquels certaines puissances imposent leur volonté aux autres nations. Il est clair que ces mécanismes ne sont pas en mesure de répondre aux besoins d'aujourd'hui, ni de relever les défis ou d'instaurer des relations justes et durables.

De même, il ne fait aucun doute que le deuxième et principal facteur de cette situation est que certaines grandes puissances méprisent le sens moral, les valeurs divines, les enseignements des prophètes et la volonté du Tout-Puissant. Elles laissent l'incompétence dicter sa loi. Comment les incompetents, qui ne sont même pas capables de se prendre eux-mêmes en charge et de mener leurs propres affaires, peuvent-ils gouverner l'humanité et gérer les affaires internationales? C'est que bien malheureusement ces personnes se prennent

pour Dieu. Elles sont à la merci de leurs propres caprices et de leur désir de tout posséder. En leur nom, la dignité et la vie humaines, la propriété et le territoire d'autrui ne sont plus respectés. Des siècles durant, le corps fatigué de l'humanité a subi les pires outrages sous le joug de puissances impies. Aujourd'hui, les problèmes rencontrés par les peuples de par le monde trouvent principalement leur source dans le mépris des valeurs humaines et morales, ainsi que dans le règne de l'égoïsme et de l'incompétence.

La seule manière viable de rendre l'homme meilleur est de retourner aux enseignements des prophètes divins, au monothéisme, au respect de la dignité des êtres humains, à l'amour et à l'affection dans toutes les relations, dans tous les liens et dans toutes les règles, et, sur cette base, de réformer les structures actuelles. Pour atteindre cet objectif, je vous invite tous à former un front de la fraternité, de l'amitié et de la paix durable, fondé sur le monothéisme et sur la justice, qui prendrait le nom de « coalition pour la paix », afin d'empêcher l'ingérence et l'arrogance et de promouvoir la culture de l'amitié et de la justice, j'annonce donc ici, qu'avec l'appui de toutes les nations indépendantes et éprises de paix et de justice, la République islamique d'Iran va s'engager dans cette voie.

Le monothéisme, la justice et la compassion envers l'être humain devraient prévaloir dans tous les piliers du système des Nations Unies et cette Organisation devrait être un forum pour la justice, où tous les Membres jouiraient du même soutien spirituel et juridique. L'Assemblée générale, dans la mesure où elle représente la communauté internationale, devrait être considérée comme le principal pilier de l'ONU et elle devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour réformer les autres structures du système, et notamment le Conseil de sécurité, à l'abri de toute menace et de toute pression de la part des grandes puissances. Elle devrait définir de nouvelles structures fondées sur la justice et la démocratie, afin de mieux répondre aux exigences de l'heure et relever les défis existants, et permettre ainsi l'avènement d'une stabilité et d'une sécurité durables.

La question nucléaire de l'Iran est un exemple clair de la façon dont ces mécanismes agissent et des pensées prédominantes sur lesquelles ils sont fondés. Les Membres savent que l'Iran est membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dont il a toujours observé les règles et réglementations. Il a coopéré de façon très intensive avec l'Agence à

tous égards. Toutes nos activités nucléaires sont entièrement pacifiques et transparentes.

Conformément au Statut de l'AIEA, tout membre a des droits et des obligations. En fait, tous les membres doivent suivre une voie pacifique et, sous la supervision de l'Agence, aider les autres membres, et ils ont le droit d'être aidés par l'Agence et d'avoir accès au cycle du combustible nucléaire avec l'aide de l'Agence et de ses membres.

Jusqu'à présent, l'Iran a rempli toutes ses obligations, mais a été privé de l'assistance technique des autres membres et, même, parfois, de l'appui de l'Agence. Pendant environ cinq ans, certaines des Puissances précitées ont, en exerçant de fortes pressions sur l'AIEA, empêché l'Iran d'exercer ses droits. Ils ont tiré la question nucléaire de l'Iran de son cadre juridique, et ont politisé l'atmosphère pour imposer leur volonté en mettant à profit tout leur potentiel.

Le Gouvernement iranien n'a ménagé aucun effort pour renforcer la confiance, mais seul l'arrêt complet de toutes les activités, même celles liées à la recherche et au domaine universitaire, pouvait les satisfaire. Ils ne cherchaient qu'à priver le peuple iranien de tous ses droits inaliénables, à un point tel que les centres qui n'étaient pas impliqués dans le cycle du combustible nucléaire ou qui ne devaient pas être supervisés par l'Agence ont été fermés.

Après trois ans de négociations et de tentatives visant à renforcer la confiance, l'Iran a acquis la ferme conviction que la principale préoccupation de ces Puissances n'est pas de contenir une éventuelle dérive des activités nucléaires de l'Iran, mais d'empêcher les progrès scientifiques à tout prix. Si cette tendance se poursuit, l'Iran n'aura pas la possibilité d'exercer ses droits, même pas au cours des 20 prochaines années. C'est pourquoi l'Iran a décidé de traiter la question selon la voie juridique appropriée, celle qui passe par l'AIEA, et d'ignorer les injonctions politiques illégales des Puissances arrogantes.

Dans les deux dernières années, ayant recours à mauvais escient au Conseil de sécurité, les Puissances arrogantes ont accusé à plusieurs reprises l'Iran et ont même proféré des menaces militaires et imposé des sanctions illégales contre le pays. Cependant, par la grâce de Dieu et grâce à l'unité nationale, l'Iran a avancé pas à pas et notre pays est maintenant connu pour être l'un des pays pouvant produire à l'échelle industrielle le cycle du combustible nucléaire à des fins

pacifiques. Malheureusement, le Conseil de sécurité, en examinant cette question juridique évidente, a été influencé par des Puissances agressives et n'a pas défendu la justice ni protégé les droits du peuple iranien.

Heureusement, l'AIEA a récemment essayé de reprendre son rôle de défenseur des droits de ses membres, que son Statut lui confère, tout en surveillant les activités nucléaires. Nous considérons que cette approche de l'Agence est correcte. Si l'on a précédemment insisté illégalement pour politiser la question nucléaire de l'Iran, aujourd'hui, en raison de la résistance du peuple iranien, l'Agence est à nouveau saisie de la question, et j'annonce officiellement que, à notre avis, la question nucléaire de l'Iran est à présent close et redevenue une question ordinaire examinée par l'Agence. Aujourd'hui, de nombreuses questions importantes ont été soulevées concernant les activités nucléaires de certaines Puissances au sein de l'AIEA, qui doivent être dûment examinées. Bien entendu, l'Iran a toujours été et sera toujours disposé à mener des négociations constructives avec toutes les parties.

Je voudrais remercier tous les pays qui, durant cette période difficile, ont défendu les droits qui sont ceux de mon pays et de ma patrie sur le plan juridique. Je tiens aussi à exprimer nos remerciements aux membres du Mouvement des pays non alignés, à nos amis au sein du Conseil de sécurité et au Conseil des gouverneurs de l'AIEA, aux experts loyaux et honnêtes de l'Agence et à son Directeur général pour avoir respecté la loi. Je voudrais également annoncer que, à la différence des Puissances monopolistiques, l'Iran est prêt à offrir aux autres membres son expérience sous la forme de programmes de formation, en vertu des obligations qui lui incombent en vertu du Statut de l'Agence et sous la supervision de celle-ci.

Je voudrais maintenant m'adresser à ceux qui ont manifesté leur hostilité à l'égard de l'Iran durant ces cinq années et ont blessé et accusé mon peuple, eux qui ont contribué à l'histoire et à la civilisation du monde. Je leur conseille de tirer les enseignements de l'histoire et de leurs actions récentes. Ils ont gravement maltraité la grande nation iranienne, mais ils devraient veiller à ne pas infliger le même sort à d'autres membres d'organisations internationales et à ne pas sacrifier la dignité de ces organisations. Aujourd'hui, les pays du monde sont vigilants et résistent. Si ces Puissances se réforment, le monde entier s'en trouvera réformé. Les pays sont intrinsèquement bons et peuvent coexister dans la paix.

Ces Puissances doivent s'efforcer de servir leurs propres peuples; les autres n'ont pas besoin d'elles. N'est-il pas grand temps que ces Puissances s'écartent du chemin de l'arrogance et de l'obéissance à Satan pour s'engager sur le chemin qui mène à Dieu? Ne voudraient-elles pas être lavées de leurs impuretés, se soumettre à la volonté de Dieu et croire en lui? Croire en Dieu signifie croire dans l'honnêteté, la pureté, la justice et la compassion pour les autres. Elles peuvent être certaines qu'elles bénéficieront de la pureté, de l'honnêteté, de la justice, de l'amour et du respect de la dignité humaine. Elles peuvent également être certaines que ces valeurs sont de plus en plus considérées par les pays du monde comme appropriées, utiles et belles.

C'est l'invitation lancée par tous les prophètes divins d'Adam à Noé, Abraham, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, que la paix soit avec lui. S'ils acceptent cette invitation, ils seront sauvés et s'ils ne l'acceptent pas, les mêmes calamités que celles qu'a subies un peuple très ancien s'abatront sur eux aussi. D'après le Coran, « Celui qui ne répond pas à l'appel divin ne doit pas penser qu'il a affaibli Dieu sur Terre; il y a d'autre compagnon que Dieu et il est clairement plongé dans les ténèbres ». Ils n'ont rien à eux et ne peuvent pas échapper à l'autorité de Dieu ni à sa volonté.

À cette réunion importante, je dois leur rappeler les paroles ci-dessous du Tout-Puissant, mentionnées dans le Coran :

« Ne regardent-ils pas les puissances et les gouvernements qui les ont précédés? Si les peuples du passé avaient effectivement possédé quelque chose, ils l'auraient gardé et n'auraient pas permis que vous le possédiez aujourd'hui. Dieu les a détruits à cause de leurs péchés, et personne ne pouvait les protéger de la volonté de Dieu ».

Ces Puissances doivent savoir que les pensées et les méthodes fondées sur l'oppression et l'injustice sont condamnées à l'échec. Ne voient-ils pas les signes de la vigilance et de la résistance basés sur le monothéisme, la philanthropie et la volonté de chercher la justice des pays du monde? Ne remarquent-ils pas que nous approchons du crépuscule des empires? J'espère que cette invitation sera suivie d'une réponse pratique.

Les peuples et les gouvernements ne sont pas obligés d'obéir à l'injustice exercée par certaines puissances. Ces puissances, pour les raisons que j'ai

déjà évoquées, ne présentent plus les qualités pour diriger le monde. Je déclare officiellement que l'ère des relations nées de la Seconde Guerre mondiale et de la pensée matérialiste fondée sur l'arrogance et la domination est bel et bien révolue. L'humanité a franchi un précipice dangereux et l'ère du monothéisme, de la pureté, de l'entente, du respect d'autrui, de la justice et du véritable pacifisme est née.

C'est la promesse divine que la vérité l'emportera et que la vertu s'imposera sur terre. Ceux qui sont libres, les croyants et les peuples du monde devraient placer leur confiance en Dieu. Ceux qui ont soif de valeurs élevées, qui qu'ils soient, devraient tenter de préparer la voie à cette grande promesse divine en servant les peuples et en recherchant la justice.

L'ère des ténèbres touche à sa fin, les prisonniers prendront le chemin de leur foyer, les terres occupées seront libérées, la Palestine et l'Iraq affranchis de la domination des occupants, et les peuples d'Amérique et d'Europe soulagés des pressions exercées par les sionistes. Des gouvernements bons et humains remplaceront les régimes agressifs et autoritaires. La dignité humaine reviendra. L'agréable vent de justice soufflera sur le monde et les peuples cohabiteront dans la fraternité et l'amitié.

Se battre pour remettre le pouvoir à l'être vertueux et parfait, à l'être promis, constitue la meilleure manière de panser les plaies de l'humanité, c'est la solution à tous les problèmes et c'est ainsi que s'imposeront l'amour, la beauté, la justice et la vie dans la dignité partout dans le monde. De cette conviction et de ces efforts dépendront l'unité et l'interaction constructive entre les nations, les pays et les peuples du monde et tous les assoiffés de justice. Il est évident que celui dont l'arrivée est annoncée, le dernier des sauveurs, viendra, avec Jésus-Christ et d'autres saints prophètes. Avec d'autres croyants, d'autres assoiffés de justice et bienfaiteurs, il amènera un avenir meilleur et instaurera dans le monde la justice et la beauté. Telle est la promesse de Dieu; elle sera par conséquent accomplie. Prenons part à l'instauration de la gloire et de la beauté.

Je souhaite à tous les êtres humains un avenir radieux, l'aube de la libération et de la liberté pour tous, la primauté de l'amour et de l'amitié partout sur terre, ainsi que l'élimination de l'oppression, de la haine et de la violence – un souhait dont j'attends la réalisation dans un avenir proche.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Iran de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Indonésie.

M. Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Yudhoyono : Je commencerai par dire combien je me félicite du choix du sujet de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, « Agir face aux changements climatiques » que j'appuie.

Je représente ici le peuple indonésien, impatient d'accueillir en décembre prochain les représentants à la conférence de Bali. Ceux-ci, lorsqu'ils viendront chez nous, verront une grande nation dont les peuples, issus de diverses origines ethniques et appartenant à diverses religions, vivent en harmonie les uns avec les autres et avec la Terre mère, comme ils l'ont fait depuis des millénaires.

L'Indonésie est un pays qui ressent les effets des changements climatiques et en pâtit. Ces dernières années, nous avons été touchés par une série de catastrophes naturelles telles que des inondations, des sécheresses, des feux de forêts, le phénomène El Niño, des tsunamis et des séismes. Les problèmes découlant des changements climatiques nous ont fait voir l'interdépendance sous un jour tout nouveau. En matière de réchauffement planétaire, de ses causes, de ses symptômes et de ses solutions, nous dépendons beaucoup plus les uns des autres que nous ne le pensions.

Nous devons défendre le principe des responsabilités communes et différenciées et des capacités respectives des pays, mais chaque pays, chaque communauté et chaque individu a le loisir de travailler avec plus de souplesse, de manière plus novatrice et ouverte.

Lors de notre débat d'hier sur les changements climatiques, le thème de l'urgence est revenu constamment, ce qui signifie qu'il faut agir et aborder le problème sous un angle nouveau. Je me considère quant à moi comme un optimiste qui voit aujourd'hui une grande occasion de rechercher un consensus mondial dans la lutte contre le réchauffement planétaire.

Cette occasion s'offrira à nous à Bali. La conférence de Bali doit produire une feuille de route sur les changements climatiques, qui doit préciser ce que doit faire aussi bien le monde développé que le monde en développement pour sauver l'humanité et sa planète de l'imminente catastrophe des changements climatiques. Elle doit établir un lien entre la solution au problème et le développement durable – l'élimination de la pauvreté. Elle doit produire un résultat plus large et un calendrier plus détaillé et plus ambitieux pour réaliser l'objectif spécifique de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nous, pays en développement, devons protéger nos ressources naturelles, tout en les utilisant avec sagesse aux fins du développement. Nos forêts constituent l'une de nos ressources naturelles les plus précieuses. Nous en extrayons une richesse économique : elles nous permettent de stocker d'énormes volumes de carbone qui, autrement, polluerait l'atmosphère.

Sur cette base, l'Indonésie a pris l'initiative, hier, de lancer une réunion spéciale des dirigeants sur les pays qui abritent des forêts ombrophiles tropicales. Lors de cette réunion, les dirigeants des pays abritant une grande partie des forêts ombrophiles du monde ont décidé d'intensifier leur coopération dans le domaine de la protection et du reboisement des forêts.

Nous estimons également que les pays qui cherchent à améliorer leurs puits de carbone – par le reboisement, la création de forêts et le déboisement évité – doivent être encouragés et récompensés justement de leurs efforts.

Tout au long de nos délibérations sur les changements climatiques, nous devons nous efforcer de

garder à l'esprit les exigences du développement. Cela signifie que nous ne devons pas perdre de vue cet impératif qu'est l'élimination de la pauvreté –, un des problèmes fondamentaux de la condition humaine.

En Indonésie, nous avons un rêve national qui est reflété dans notre constitution de 1945. Notre rêve, c'est que nous-mêmes et nos générations futures puissent profiter des bienfaits que sont la paix, la liberté, la justice et la prospérité, et que ces bienfaits profitent aussi au reste de l'humanité. La pauvreté peut tuer ce rêve.

C'est la raison pour laquelle l'Indonésie d'aujourd'hui est totalement tournée vers la lutte contre la pauvreté. À cette fin, notre politique économique nationale se concentre sur le développement des zones rurales, où vit la grande majorité de notre population et où elle mène un combat quotidien contre les ravages de la pauvreté. C'est la raison pour laquelle nous tenons tant à rendre notre marché accueillant et attractif pour l'investissement étranger direct, de manière à ce que des emplois soient créés pour nos millions de chômeurs. C'est pourquoi nous tenons tant à éradiquer la corruption qui entache notre société. Et c'est pourquoi notre politique étrangère se préoccupe de la nécessité d'un partenariat mondial véritablement opérationnel pour le développement, étant donné que seul un tel partenariat peut venir définitivement à bout de ce problème fondamental qu'est la pauvreté.

La paix au Moyen-Orient est cruciale pour la stabilité mondiale à long terme. Mais il ne peut y avoir de paix au Moyen-Orient sans justice, en particulier s'agissant du peuple palestinien. Une nation palestinienne divisée n'est pas en mesure de garantir la justice. Le Hamas et le Fatah doivent par conséquent ouvrir le dialogue et réconcilier leurs ordres du jour respectifs. L'initiative arabe doit être le catalyseur des changements politiques dans la région.

L'Indonésie a une longue histoire de participation aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, histoire qui remonte à 1956, lors du conflit concernant le canal de Suez. Aujourd'hui, nous participons à l'opération déployée au Liban. Nous sommes déterminés à maintenir cette fière tradition de réponse aux préoccupations mondiales. C'est là, je crois, ce dont l'humanité a le plus besoin à l'heure actuelle : la participation de tous. Un partenariat global doit être à l'œuvre. Les pays développés et en développement

doivent travailler de concert, en donnant plus de place aux partenariats et dans une urgence plus grande.

Par conséquent, pour régler le problème des changements climatiques, la Conférence de Bali doit créer les conditions d'un partenariat véritable entre les pays développés et en développement et toutes les autres parties prenantes. Il faut que les pays développés apportent leur appui et que les pays en développement, quant à eux, fassent leur possible pour protéger et améliorer leur environnement et sa biodiversité. Il importe que les premiers allègent le fardeau des seconds dans l'accomplissement de cette tâche immense – grâce à des incitations et au transfert de technologies respectueuses de l'environnement.

Tandis que les pays en développement s'efforcent de réaliser leurs objectifs du Millénaire pour le développement, le monde développé peut faire beaucoup pour assurer le succès du Cycle de négociations de Doha pour le développement. Les pays développés doivent garantir des flux de financement suffisants pour le développement par l'intermédiaire de l'investissement étranger direct et de l'aide publique au développement. Il leur revient de faciliter le transfert de technologies pour le développement.

Le monde en développement, de son côté, doit gérer prudemment ses ressources naturelles et humaines. Nous devons pratiquer la bonne gouvernance et lutter contre la corruption à tous les niveaux afin que nos ressources ne soient pas gâchées. Nous devons veiller à ce que les droits de l'homme de nos citoyens soient promus et protégés.

Il n'y a pas de partenariat sans travail d'équipe, et pas de travail d'équipe sans communication effective et constante. C'est-à-dire qu'il faut dialoguer. Après tout, le dialogue est la meilleure façon d'exercer un pouvoir en douceur. Le dialogue et la manière douce peuvent considérablement servir la cause du désarmement et de la non-prolifération. Ils ont permis de régler des conflits internes variés – notamment à Aceh, où nous sommes parvenus, il y a deux ans, à un règlement politique pacifique qui a mis un terme définitif au conflit. Le dialogue et la manière douce peuvent aussi être un outil de premier choix pour attaquer les causes profondes du terrorisme.

Voilà pourquoi je plaide résolument en faveur du dialogue entre les religions, les cultures et les civilisations. Je préconise vivement d'intégrer pleinement le dialogue au sein de l'Alliance des civilisations dans les travaux de l'ONU. Dès lors qu'il

est sincère, le dialogue peut mener à la formation d'un partenariat mondial effectif sur les changements climatiques, et, partant, sur le développement durable. J'espère voir un tel dialogue prendre forme à la Conférence de Bali en décembre prochain. Celui-ci revêtira une importance vitale, car il peut déclencher un mouvement en chaîne susceptible d'aboutir à la réalisation du rêve de milliards de personnes, à savoir une vie meilleure et plus sûre. Cela ajoutera sans doute un peu de lustre au rêve national de l'Indonésie – notre rêve commun – celui d'un monde caractérisé par la paix, la justice sociale et une prospérité partagée de manière équitable.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République d'Indonésie pour sa déclaration.

M. Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama

Le Président par intérim : L'Assemblée va entendre une allocution du Président de la République du Panama.

M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Torrijos (*parle en espagnol*) : Au nom de mon pays, et en mon nom propre, je félicite M. Kerim pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Je remercie également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son message encourageant de ce matin (voir A/62/PV.4).

La Charte des Nations Unies a fait l'objet de révisions pratiquement depuis son entrée en vigueur. Certaines d'entre elles ont été mises en œuvre avec succès et à point nommé. Mais aujourd'hui, nous nous montrons trop lents à adapter les structures des Nations Unies aux réalités du XXI^e siècle, bien que les objectifs du Millénaire pour le développement leur aient donné

un nouvel élan, voire une nouvelle raison d'être. S'il semble que l'on s'accorde généralement à vouloir renforcer l'Assemblée générale et rendre le Conseil de sécurité plus représentatif et transparent, nous avons déjà perdu trop de temps à tenter de définir comment y parvenir.

Le Panama s'est montré très clair dans son appui au Brésil, au Japon et à l'Allemagne dans leur aspiration à devenir membres permanents du Conseil de sécurité. Mais il a également jugé opportun de soumettre à la considération des États Membres d'autres possibilités qui permettraient de faire avancer le débat. Je voudrais que, dans un esprit d'ouverture, nous nous engageions à achever ce débat et à produire rapidement les changements adéquats.

Le Panama a assumé sa charge de membre du Conseil de sécurité dans un esprit de grande solidarité régionale et de responsabilité fiduciaire vis-à-vis de la communauté internationale pour tout ce qui a trait au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Pour exprimer notre reconnaissance à la confiance que l'Assemblée générale a manifestée à l'égard de notre pays, nous sommes toujours prêts à chercher un terrain d'entente entre les forces en conflit et à éliminer les obstacles qui entravent l'instauration de la paix et la conclusion d'accords. À cet égard, nous avons défendu et soutenu les efforts relatifs à la mise en place d'institutions démocratiques et de l'état de droit, la promotion et la protection des droits de l'homme, et l'assistance humanitaire aux réfugiés et aux personnes déplacées.

Aucun conflit au monde n'a suscité plus d'attention et d'efforts de la part de la communauté internationale que le conflit du Moyen-Orient. Bien qu'à plusieurs occasions des accords aient été conclus qui ont permis de réduire les tensions, le chemin de la paix demeure insaisissable, et de nouveaux obstacles ne cessent de surgir. Le conflit israélo-palestinien est au cœur même de l'ensemble des problèmes de la région. C'est pourquoi le Panama encourage et promeut les négociations entre les parties dans l'optique de la création d'un État palestinien qui pourra coexister dans la paix avec l'État israélien, à l'intérieur de frontières sûres pour les deux pays. Il faudra donc que cessent les attaques lancées depuis Gaza contre Israël, qu'Israël se retire de tous les territoires occupés en Cisjordanie et que soit conclu un accord sur le statut de Jérusalem qui satisfasse les parties directement concernées et l'ensemble de la communauté internationale.

S'agissant de la situation au Liban, il importe que la communauté internationale ait conscience du fait qu'une paix durable dans la région dépendra aussi de la constitution d'un gouvernement d'unité capable de mettre fin à l'impasse politique actuelle qui, si elle n'est pas résolue, pourrait replonger de nouveau le pays dans une guerre civile dont nous pensions tous qu'elle était bien finie.

Depuis cette tribune, nous avons associé notre voix à la voix de tous ceux qui appellent à une détente rapide et à des solutions pacifiques dans toutes les régions du monde où la paix et la sécurité internationales sont menacées. Il est bien moins onéreux de chercher à éviter les affrontements que de tenter d'y mettre fin une fois qu'ils ont commencé. C'est pourquoi nous prenons aujourd'hui la liberté de lancer un appel à l'Organisation pour qu'elle réexamine les mesures prises face au conflit du Moyen-Orient qui, loin de se régler, semble être en recrudescence.

Pour ce qui est du différend qui oppose la Serbie et les Albanais du Kosovo, nous constatons aujourd'hui, avec un optimisme prudent, qu'après plusieurs mois de débats au Conseil de sécurité, lequel s'est également rendu dans la région, les parties ont décidé de reprendre le dialogue. Seul un accord entre ces dernières permettra de parvenir à la paix et au développement économique de la région.

Le Panama appuie sans réserve le renouvellement et la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti, et reconnaît les progrès réalisés par le Gouvernement haïtien avec l'aide de ladite Mission. Mais, comme nombre de problèmes exigent encore des efforts importants, il est indispensable que ce mandat se poursuive jusqu'à ce que les institutions du pays aient été renforcées.

Tout en nous félicitant de ces progrès, nous devons condamner les violations des droits de l'homme au Myanmar et la détention continue du prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi. Bien que chaque conflit ait des causes qui lui sont propres, les violations des droits de l'homme de certains groupes, la culture de l'impunité et l'absence d'institutions fortes capables de garantir les droits de l'homme universels constituent le dénominateur commun de la plupart des conflits.

On trouve en Afrique des exemples significatifs de la façon dont la faiblesse des institutions et les atteintes aux droits de l'homme deviennent les causes principales des conflits. Sur l'initiative du Président de

la France, le Conseil de sécurité a tenu, cet après-midi même, une séance pour analyser l'ensemble des problèmes qui affligent ce continent (voir S/PV.5749). Seuls le renforcement des capacités institutionnelles et l'édification d'une culture de justice permettront de rendre à ces populations les droits que l'Organisation a entérinés pour tous les habitants de notre planète.

C'est aux États parties à un différend qu'incombe en premier lieu la responsabilité de régler leurs divergences et de prévenir un conflit. Toutefois, l'établissement de la paix dépend dans une grande mesure de notre attachement à l'architecture de sécurité collective que nous avons bâtie à l'ONU. Depuis la fin de la guerre froide, l'ONU a relevé les grands défis de la paix et de la sécurité internationales en accroissant le nombre et en améliorant la qualité des opérations de maintien de la paix lorsque la diplomatie a échoué. Pour éviter de revenir à des situations de conflit, les opérations de maintien de la paix ne peuvent pas se limiter à maintenir la séparation entre les forces ennemies. Il est donc indispensable de renforcer le concept de missions intégrées afin de les doter de nouvelles responsabilités portant sur un éventail d'activités plus large. La réalisation d'une paix durable exige davantage que le simple fait de déposer les armes. Il faut s'engager sur la voie du développement, reconstruire les institutions juridiques et politiques et respecter les droits de l'homme.

Nous ne pourrions pas non plus parler de paix durable tant que nous vivons dans la peur du terrorisme, dont la défaite définitive constitue un défi permanent pour la communauté internationale. Le Panama appuie les efforts déployés par l'ONU pour lutter sans réserve contre ce fléau, telle l'adoption de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies (voir résolution 60/288). Et comme nous accordons une priorité de premier rang à l'adoption d'une convention générale sur le terrorisme international, nous avons pris la responsabilité d'assumer la présidence du Comité contre le terrorisme.

L'adoption de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (voir résolution 61/106) a été une étape importante dans l'édification d'un monde sans exclusion et réaffirme l'universalité des droits de l'homme. Des mesures spécifiques et concrètes ont été définies afin de garantir la participation intégrale des personnes handicapées, mais surtout, cette Convention a établi de manière catégorique que toute discrimination fondée sur le handicap est une négation

de la dignité et de la valeur inhérentes à la personne humaine. Je voudrais signaler que le Panama a réalisé des progrès notables dans ce domaine; l'ouverture de l'éducation à tous est une priorité nationale. Nous avons déjà signé la Convention et sommes déterminés à la mettre en œuvre.

L'adoption récente de la Déclaration sur les peuples autochtones de la région d'Amérique latine revêt une importance particulière pour le Panama, car elle renforce la nécessité de respecter la diversité culturelle, et en particulier de préserver les biens culturels.

Le Président assume à nouveau la présidence.

Il y un an de cela, j'ai appelé l'attention de l'Assemblée générale (voir A/61/PV.12) sur le fait que mon pays allait organiser un référendum pour décider si le canal de Panama devait être élargi afin que des navires plus grands puissent transiter entre les deux grands océans. Comme chacun le sait, le peuple panaméen a approuvé ce projet de construction, et il y a trois semaines à peine, les travaux ont commencé. Ils devraient s'achever en 2014.

Le Panama, qui a toujours contribué au développement du commerce international et à l'entente entre les nations, se réjouit tout particulièrement de pouvoir réaffirmer aujourd'hui sa volonté d'exercer cette mission unificatrice, ainsi que son attachement à la paix, au développement et au plein respect des droits de l'homme.

Je voudrais terminer ma déclaration en évoquant les paroles prononcées depuis cette même tribune par un Panaméen, il y a plus de 50 ans, et qui n'ont rien perdu de leur actualité. Ce Panaméen avait alors déclaré qu'essayer de maintenir la paix sans parallèlement améliorer les conditions de vie des peuples revenait à faire les choses à moitié. Nous ne devrions jamais nous lasser de répéter que les plus graves menaces portées à la paix et à la liberté trouvent leur source dans la misère humaine, l'injustice sociale, l'ignorance et le sous-développement économique, et que la seule paix qui vaille la peine d'être maintenue et défendue, et qui soit d'ailleurs capable de durer, est celle qui va de pair avec l'honneur, la justice et la liberté.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Panama de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Martín Torrijos, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hamid Karzaï, Président de la République islamique d'Afghanistan

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Afghanistan.

M. Hamid Karzaï, Président de la République islamique d'Afghanistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hamid Karzaï, Président de la République islamique d'Afghanistan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Karzaï (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Durant les 62 années et plus de son existence, l'Assemblée générale a été le témoin de nombreux moments de portée historique. L'un d'entre eux a eu lieu il y a 5 ans, lorsque l'Afghanistan a réintégré l'Assemblée après une longue et sombre période de guerre, de violence et de terreur. Quand je suis venu devant l'Assemblée en septembre 2002, les défis que posaient le rétablissement de la sécurité dans la vie du peuple afghan et la reconstruction du pays pour en faire une nation stable et démocratique paraissaient tout simplement insurmontables. Le destin de cette nation balançait alors entre la promesse d'un avenir meilleur et plus prospère, d'un côté, et l'ampleur incommensurable de la tâche, de l'autre.

Aujourd'hui, les efforts visant à appuyer la stabilité et la reconstruction en Afghanistan vont bon train. Le peuple afghan continue de tirer au mieux partie des possibilités nouvelles qui lui sont offertes. Notre économie va de l'avant. La légitimité de nos institutions nouvelles s'enracine progressivement. Notre société est vibrante de libertés et d'activités.

Trop longtemps, l'Afghanistan a occupé une position peu enviable au regard de la plupart des indicateurs de développement humain. Cette situation n'est plus acceptable, et elle est en train de changer rapidement. Jamais dans l'histoire autant d'Afghans n'ont eu accès à la santé et à l'éducation qu'aujourd'hui. Nous avons fort heureusement réduit de 25 % le taux de mortalité infantile, qui était l'un des

plus élevés au monde il n'y a encore que deux ans. De ce fait, plus de 85 000 enfants de plus ont une chance de survivre aujourd'hui.

Pour la première fois en 40 ans, l'Afghanistan est en passe de connaître à nouveau l'autosuffisance dans le domaine de la production alimentaire. Déjà, les fruits de cette relative stabilité et de cette prospérité accrue en Afghanistan dépassent les frontières et s'étendent à l'ensemble de notre région. Ayant bénéficié d'une croissance du commerce régional sans précédent ces six dernières années, nous nous employons désormais à consolider le rôle de l'Afghanistan dans l'intégration économique de la région. En début d'année, nous avons été admis au sein de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASARC). L'importance de cet événement tient au fait que l'Afghanistan a ainsi la possibilité de participer au commerce et aux relations qui relient l'Asie du Sud à l'Asie centrale et au Moyen-Orient.

Le mois dernier, le Secrétaire d'État américain au commerce s'est joint au Président Rahmon du Tadjikistan et à moi-même pour inaugurer le pont de transit financé par les États-Unis d'Amérique, qui relie l'Afghanistan au Tadjikistan et au-delà. Ce pont, comme de nombreux autres projets d'infrastructures que nous avons menés à bien, jouera un rôle essentiel dans le renforcement de l'intégration économique de notre région.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : en dépit de nos réussites, l'avènement d'un avenir meilleur et plus sûr pour l'Afghanistan continue de s'accompagner de graves difficultés. La pauvreté, le sous-développement, les problèmes climatiques et, surtout, les menaces posées par le terrorisme et les stupéfiants sont des problèmes de dimension mondiale dont l'Afghanistan, en tant qu'habitant du village mondial, a sa part.

Tant que le terrorisme restera une menace, les citoyens du monde ne seront jamais en sécurité. Six ans après la libération de l'Afghanistan, nous sommes toujours quotidiennement aux prises avec cette menace. Les terroristes continuent d'assassiner des innocents, y compris des gens venus de l'étranger pour nous apporter leur aide. Ces deux dernières années, nous avons assisté à une augmentation importante du nombre d'attentats terroristes, qui sont perpétrés en recourant à des tactiques nouvelles et brutales, telles que la décapitation, l'enlèvement ou l'incendie volontaire d'écoles et de cliniques.

Le terrorisme ne peut être vaincu que s'il est combattu de manière appropriée dans toutes ses dimensions régionales et internationales. Nous constatons avec une vive préoccupation qu'une infrastructure terroriste continue d'être présente dans notre région et nous condamnons, avec la même virulence, les atrocités commises par les terroristes au-delà de nos frontières.

Conscients du fait qu'une coopération régionale constructive est vitale à la réussite de la stratégie de lutte contre le terrorisme, nous avons proposé d'organiser une jirga, ou conseil, conjointe entre l'Afghanistan et le Pakistan. Nous nous félicitons de l'appui que cette initiative a reçu de nos amis de la communauté internationale. Le premier conseil de paix conjoint entre l'Afghanistan et le Pakistan s'est tenu à Kaboul le mois dernier. Il a permis, de manière très prometteuse, de canaliser le soutien sans équivoque de la société civile de nos deux pays en faveur de notre lutte commune contre le terrorisme et l'extrémisme. Nous sommes sûrs que les résultats de ce conseil se traduiront en une action concrète.

Tout en continuant notre lutte contre le terrorisme, nous nous intéresserons également au processus de réconciliation avec tous ceux qui n'ont jamais appartenu à Al-Qaida ou à d'autres réseaux terroristes.

Je note aussi avec une vive préoccupation que, fait odieux, les terroristes se servent des populations locales comme boucliers humains, entraînant ainsi des pertes en vies humaines dans la population civile. Tout en condamnant dans les termes les plus forts le fait de prendre ainsi délibérément pour cible des civils, je voudrais insister sur le fait que les forces internationales opérant en Afghanistan doivent exercer la plus grande prudence, et assurer une coordination accrue avec les autorités afghanes, afin d'éviter qu'il y ait des victimes civiles.

Les stupéfiants constituent un autre danger mondial qui, comme le terrorisme, porte gravement atteinte à la stabilité et au bien-être de nos sociétés. En Afghanistan, ce fléau est l'héritage de décennies de malheurs qui se sont abattus sur notre pays : du désespoir généralisé suscité par la guerre et l'oppression à la sécheresse et aux conditions climatiques difficiles. Nous œuvrons avec nos partenaires internationaux pour venir à bout de cette menace. Nous donnerons la priorité à la fourniture d'autres moyens de subsistance possibles aux

agriculteurs et accélérerons la mise en œuvre d'autres stratégies, y compris l'élimination du pavot et l'interdiction des trafics. Cependant, pour remédier au défi mondial que représentent les stupéfiants, nous devons mettre aussi l'accent sur le trafic des stupéfiants qui prospère à une bien plus grande échelle en dehors de l'Afghanistan, et notamment lutter contre la mafia internationale de la drogue, assurer des contrôles plus stricts aux frontières et réduire la demande sur les marchés étrangers.

Les changements climatiques ont à juste titre été reconnus comme un grave problème pour le monde entier. Aucun pays, développé ou en développement, n'est à l'abri de leurs effets. La réunion de haut niveau qui a eu lieu hier sur ce thème important a constitué un pas en avant essentiel vers l'objectif qui consiste à renforcer la volonté de la communauté internationale de tenter de remédier à cette menace mondiale en s'unissant. Nous appuyons pleinement les recommandations formulées dans le résumé du Président.

Nous observons également avec beaucoup de préoccupation la situation au Moyen-Orient. Nous sommes notamment préoccupés par la situation en Palestine, et nous lançons un appel pour que nos frères et sœurs palestiniens puissent pleinement exercer leurs droits, y compris le droit à un État indépendant, visant côte à côte avec ses voisins dans la paix.

L'adoption du Pacte pour l'Iraq, patronné par l'ONU et la communauté internationale, a marqué le nouveau partenariat entre l'Iraq et la communauté internationale en vue de consolider la paix et de promouvoir le développement économique et social. Nous, Afghans, souhaitons plein succès à nos frères et sœurs irakiens dans l'accomplissement de leur aspiration de faire de l'Iraq un pays pacifique et prospère.

Je voudrais remercier nos partenaires de la communauté internationale, les États-Unis, le Japon, les membres de l'OTAN, l'Union européenne, nos frères du monde islamique, nos voisins, la Chine, l'Inde, l'Australie et tous les autres pays qui ont accordé leur appui à l'Afghanistan au cours des trois dernières années très difficiles pour notre pays. Nous sommes reconnaissants à l'ONU et au Secrétaire général de leur rôle de coordonnateurs des activités de la communauté internationale dans le processus de développement de l'Afghanistan. Je remercie en particulier le Secrétaire général Ban Ki-moon de

l'initiative qu'il a prise, il y a deux jours, de convoquer une réunion internationale de haut niveau sur l'Afghanistan, à laquelle nos partenaires ont une fois encore réaffirmé leur engagement à reconstruire et à redresser l'Afghanistan.

Il y a six ans, par une convergence d'intérêts sans précédent, la communauté internationale s'est unie derrière l'Afghanistan, face à l'inévitable réalité que la sécurité du monde allait dépendre de la stabilité et des progrès réalisés en Afghanistan. Aujourd'hui, de nombreux pays représentés ici peuvent à juste titre être fiers de ce que nous avons réalisé ensemble. Je les remercie tous de leurs engagements et de l'appui constant qu'ils ont fourni à l'Afghanistan au cours des six dernières années. Sans cet appui, les progrès que nous avons réalisés en Afghanistan auraient été tout simplement impensables.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République islamique d'Afghanistan pour l'allocation qu'il vient de faire.

M. Hamid Karzai, Président de la République islamique d'Afghanistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République slovaque.

M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Gašparovič (*parle en slovaque; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais, Monsieur, vous féliciter de votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je pense que, sous votre présidence, cette Organisation poursuivra son travail de réforme, ce qui lui permettra de réagir rapidement aux difficultés auxquelles la communauté internationale est confrontée.

Je voudrais tout d'abord remercier votre prédécesseur, Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, pour les efforts qu'elle a déployés dans l'accomplissement des tâches exigeantes qui étaient inscrites à l'ordre du jour de la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

La République slovaque s'associe pleinement à la déclaration faite par le représentant du Portugal au nom de l'Union européenne. En outre, je voudrais apporter une contribution au débat général au nom de la République slovaque.

En dépit des progrès considérables réalisés dans certains domaines, la République slovaque n'est pas satisfaite du rythme et de l'ampleur actuels du processus de réforme de l'ONU. Nous pensons qu'il est nécessaire de dynamiser davantage les travaux des structures et institutions nouvellement créées et de préparer l'ONU à s'acquitter des tâches prévues de prévention et de règlement de problèmes concrets et des conflits.

Nous nous félicitons de la création de la Commission de consolidation de la paix. Nous espérons qu'elle deviendra un instrument fondamental dans la stabilisation d'après conflit. Il faut donner à la communauté internationale un moyen de régler les problèmes qui élargissent la portée de la gestion des crises.

La Slovaquie encourage également les efforts déployés pour mener à bien la réforme globale au sein du système de la protection des droits de l'homme. Nous nous sommes félicités du début des travaux du Conseil des droits de l'homme et reconnaissons sa responsabilité principale dans la promotion du respect universel de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Dans le cadre du processus actuel de changements institutionnels, nous espérons que le Conseil s'acquittera efficacement de son mandat conformément à la résolution 60/251. La République slovaque approuve l'idée de protéger et de promouvoir les droits de l'homme aux niveaux national et international. Dans ce contexte, nous sommes disposés à assumer notre part de responsabilité. Nous serons honorés de recevoir l'appui d'autres États Membres de l'ONU à la candidature de la République slovaque au Conseil des droits de l'homme pour la période 2008-2011 lors des élections prévues au printemps de 2008.

La République slovaque se félicite des mesures destinées à réformer le Secrétariat. Nous sommes favorables à la modernisation du système de gestion du

Secrétariat, de manière qu'il puisse s'adapter avec souplesse aux besoins et difficultés actuels, ainsi qu'au renforcement de son obligation de rendre compte de l'exécution de ses tâches. En tant que pays participant à plusieurs missions de maintien de la paix dirigées par l'ONU, nous avons exprimé notre appui à la restructuration du Département des opérations de maintien de paix.

La réforme de l'ONU ne peut pas être achevée si la structure et les méthodes de travail du Conseil de sécurité ne sont également réformées. La Slovaquie a œuvré activement à cette réforme durant son mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité. Les membres de cet organe de l'ONU devraient réfléchir à la réalité géopolitique qui n'est plus ce qu'elle était. Le nombre de membres, tant permanents que non permanents, du Conseil devrait être augmenté et les pays du monde du Sud devraient obtenir plus de sièges. L'Allemagne et le Japon bénéficient de notre appui explicite dans leur ambition d'accéder au statut de membre permanent du Conseil. En tant que petit pays, nous appuyons également les propositions qui portent sur les membres non permanents, ce qui éviterait à certains pays de passer constamment d'une catégorie à l'autre.

L'Assemblée générale devrait elle aussi œuvrer en faveur de sa réforme. Il est indispensable de raffermir son rôle et son autorité en attirant son attention sur les problèmes concrets et graves du monde actuel. L'Assemblée devrait également créer des mécanismes qui permettraient de surveiller la mise en œuvre de ses décisions tout en veillant à éliminer les mesures devenues obsolètes qui la surchargent de travail.

Il faudrait aussi songer à la représentativité des organes créés par l'Assemblée générale. La Slovaquie, en tant que membre du Groupe des États d'Europe orientale, se félicite de l'élection de M. Srgjan Kerim à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée. Dans le même temps, il importe de souligner que le Groupe des États d'Europe orientale est le groupe régional qui connaît la croissance la plus dynamique à l'Assemblée générale, mais sa représentation dans les postes de direction au Secrétariat et dans les organes des Nations Unies ne reflète pas cet état de fait. Le fait que cette année, le groupe régional auquel la République slovaque appartient ne détient aucun mandat de vice-président de l'Assemblée en est un excellent exemple.

Outre les efforts qu'elle déploie pour réformer l'ONU, la République slovaque voudrait, durant la soixante-deuxième session, se pencher en particulier sur la question de la réforme du secteur de la sécurité. Nous estimons qu'une réforme insuffisante, ou une absence de réforme, est souvent à l'origine des conflits, les déclenche ou fait replonger dans un conflit un pays qui en émerge. Il ne faut pas non plus oublier qu'un secteur de la sécurité bien géré devrait, avant toute chose, garantir la sécurité humaine, qui constitue la base de la stabilité, de la bonne gouvernance et, en fin de compte, du développement d'un pays.

Nous attendons que le Secrétaire général présente un rapport complet sur la réforme du secteur de la sécurité, qui devrait servir de base à une discussion plus approfondie de la question à l'ONU. C'est la raison pour laquelle la Slovaquie a décidé de lancer un débat thématique sur la réforme du secteur de la sécurité au cours de la soixante-deuxième session.

La République slovaque espère également que la soixante-deuxième session redynamisera les débats sur le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive. La Slovaquie a eu l'occasion de contribuer à ces efforts lorsqu'elle a présidé le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004). Dans ce contexte, en février 2007, la Slovaquie a également convoqué un débat public au Conseil de sécurité sur la non-prolifération des armes de destruction massive.

Le pouvoir de destruction de ces armes augmente avec la menace croissante du terrorisme international. Aussi voudrions-nous nous pencher en particulier sur cette menace faite à la paix et à la sécurité internationales. La Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies, adoptée par l'Assemblée générale l'an dernier (résolution 60/288), prévoit une large coopération internationale dans ce domaine.

La République slovaque prête dûment attention aux aspects économiques et sociaux de l'ONU, dans lesquels nous souhaitons nous engager plus activement. En 2003, nous avons présenté notre candidature à un siège de membre au Conseil économique et social pour la période 2010 à 2012. Nous serons heureux que d'autres États membres soutiennent notre candidature.

En tant que nouveau fournisseur d'aide au développement, nous voulons rendre la coopération tant avec les pays bénéficiaires que donateurs plus efficace, intégrer le travail des organismes

internationaux et mieux utiliser les capacités actuelles de l'ONU dans ce domaine. Nous voudrions accorder une attention particulière au développement des régions émergeant d'un conflit, qui reçoivent à l'heure actuelle le gros de l'aide au développement. Nous estimons que la Slovaquie pourra faire profiter le Conseil économique et social de son expérience en matière de réforme du secteur de la sécurité, grâce au travail qu'elle a réalisé conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies.

Dans les deux dernières années, la Slovaquie a pour la première fois participé aux travaux du Conseil de sécurité en tant que membre. À l'heure de la prise de décisions sur les problèmes épineux du monde actuel, nous avons tenu compte des spécificités de chaque cas, tout en nous efforçant de promouvoir le système de valeurs d'un membre de la communauté européenne et transatlantique. C'est dans ce même esprit que la Slovaquie continuera de travailler au sein de l'ONU, même lorsque son mandat actuel au Conseil de sécurité aura expiré. Nous souhaitons également faire bon usage de l'expérience que nous avons acquise dans le cadre de notre travail dans d'autres organes de l'ONU.

La République slovaque trouve frustrant qu'aucune solution à la question du Kosovo n'ait été trouvée à ce jour. À notre avis, le Kosovo ne doit pas contrecarrer l'unification des nations européenne ni créer de précédent sur le plan du droit international.

C'est avec espoir que nous considérons l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité 1769 (2007), qui prescrit le déploiement d'une opération conjointe de maintien de la paix Union africaine-Nations Unies au Darfour. Cette décision sans précédent a porté la coopération entre l'ONU et les organisations régionales à un autre niveau.

S'agissant de la question du Moyen-Orient, la Slovaquie est favorable à une solution pacifique, juste et durable du conflit israélo-palestinien. Les pourparlers devraient déboucher sur l'établissement d'un État palestinien viable coexistant avec Israël dans un climat de paix et de sécurité constantes. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la reprise du dialogue entre Israël et la Palestine et des mesures prises à cet égard par le Quatuor.

Plusieurs années se sont écoulées depuis la tenue de la session du Millénaire, au cours de laquelle nous avons dit comment nous envisagions l'avenir sur notre planète. On ne peut dire que les sept années écoulées

aient été riches ou pauvres. L'ONU a réalisé certains progrès. Mais nombreux sont les défis qu'elle n'est pas parvenue à relever. Nous devons, ensemble, faire davantage pour qu'à l'avenir, l'ONU obtienne de meilleurs résultats.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République slovaque de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. A. S. le Prince Albert II de Monaco

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. S. le Prince Albert II de Monaco.

S. A. S. le Prince Albert II de Monaco est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. A. S. le Prince Albert II de Monaco, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Prince Albert : Je voudrais, tout d'abord, adresser mes chaleureuses félicitations au Président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Par cette élection, qui honore votre pays, le Groupe des pays d'Europe orientale et les membres de cette Assemblée ont unanimement reconnu, Monsieur le Président, vos éminentes compétences et votre parfaite connaissance de l'Organisation. Vous savez pouvoir compter, ainsi que les membres du Bureau, sur la coopération active de ma délégation.

Vous avez choisi le thème des changements climatiques comme fil conducteur du débat général de cette soixante-deuxième session. Je voudrais vous remercier pour cette initiative, saluée par tous.

Aujourd'hui, j'aimerais vous apporter mon témoignage et vous faire part de mon engagement personnel au service de cette cause. Très tôt, j'ai appris à observer la nature et à faire les gestes nécessaires pour la protéger. Dès mon plus jeune âge, mon éducation m'a appris à partager et à donner en retour. J'ai voulu ensuite voir et comprendre par moi-même, et ma responsabilité, aujourd'hui, c'est de témoigner et d'agir.

C'est pourquoi, en juin 2006, j'ai décidé d'apporter ma contribution et celle de la Principauté en créant une Fondation qui porte mon nom. Cette Fondation a pour mission d'identifier des projets prioritaires emblématiques et d'en accélérer la mise en œuvre afin d'obtenir des résultats concrets à travers le monde en faveur d'une gestion durable et équitable des ressources naturelles.

L'action de la Fondation s'articule autour de trois grands objectifs. Le premier est d'agir auprès des États, des institutions internationales et des leaders d'opinion pour accélérer la prise de conscience et les décisions en faveur du développement durable. Je m'engage personnellement à conduire des missions d'alerte et de sensibilisation sur le terrain. Je serai également présent auprès d'autres chefs d'État, comme aujourd'hui, dans les instances et les lieux de conférence et de négociation sur l'environnement.

Le deuxième objectif de ma fondation est d'encourager les initiatives, les projets, les entreprises qui concilient environnement et innovations. La Fondation soutient une trentaine de projets qui sont financés dès cette année. À travers ces actions, elle veut aussi apporter la preuve qu'il est possible d'avoir des pratiques et des comportements durables et respectueux de l'environnement, compatibles avec le développement économique, social et humain.

Enfin, son troisième objectif est de sensibiliser le plus grand nombre d'hommes et de femmes aux enjeux et aux responsabilités liés à ces thèmes par des actions de communication. Je m'engage à consacrer le temps et l'énergie nécessaires à la réussite de ces actions.

L'ensemble des programmes décidés par la Fondation s'inscrit dans le prolongement de la politique environnementale menée par mon pays. Monaco s'est engagé depuis longtemps pour la défense de l'environnement maritime et le développement de la recherche scientifique en biologie marine. En témoignent la création, il y a un siècle, par mon trisaïeul, le Prince Albert I^{er}, du Musée océanographique et du Musée d'anthropologie préhistorique et, plus récemment, par le Prince Rainier III, mon père, d'une réserve sous-marine. Les accords RAMOGE, pour la lutte contre les pollutions marines, et l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et la zone atlantique adjacente (ACCOBAMS), pour la conservation des cétacés, sont venus renforcer cet engagement

international. Cette vocation fait partie de l'histoire de mon pays.

Cette année, j'ai accepté de parrainer une initiative internationale ambitieuse lancée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, dont l'objectif est de voir planter au moins 1 milliard d'arbres à travers le monde en 2007. Sept mois après le lancement de cette opération, l'objectif était atteint. C'est un formidable signe d'espoir, et je ne peux que saluer le dynamisme de cette organisation dont l'action au sein de l'ONU est indispensable pour l'environnement.

Aujourd'hui est venu le temps de l'action. Nous savons désormais que l'avenir de l'humanité est en jeu. Cette responsabilité est collective. Face à cette urgence, il faut alerter les consciences, mobiliser les intelligences et révolutionner nos modes de vie. C'est ainsi que nous parviendrons à concevoir une nouvelle relation avec la nature. Comme le souligne Yves Coppens, grand scientifique français : « Pendant des millénaires le climat a dicté à l'homme son comportement; aujourd'hui, c'est l'homme qui dicte son comportement à la nature ».

Il faut aussi s'engager à promouvoir une nouvelle éthique : celle d'un droit à la protection de l'environnement. Quel endroit mieux adapté que cette prestigieuse institution pour le rappeler? Mais cette nouvelle éthique ne peut se concevoir qu'en s'appuyant sur l'engagement sincère de chaque individu. C'est pourquoi Bill Clinton appelle, dans son livre, à se mobiliser concrètement, et comme il le dit si bien : « Chacun d'entre nous peut donner quelque chose. Il y a tant à faire, il n'est jamais trop tard pour commencer ». Je crois, comme le Président Clinton, que c'est bien de générosité qu'il s'agit.

Il nous faut, en effet, sortir de nos égoïsmes, de nos habitudes et apprendre à rétablir un rapport harmonieux entre l'homme et la nature. La préservation de notre planète, c'est le défi du XXI^e siècle. Ce défi demande courage, ténacité, engagement, générosité, mais surtout : agissons. Peter Frumhoff, l'un des principaux auteurs du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a affirmé, suite à une étude d'envergure entreprise par l'Union of Concerned Scientists, que « certains des changements sont inévitables, mais les conséquences les pires peuvent être évitées si nous agissons vite ». Ce message fut réitéré hier, à maintes reprises, à la Réunion de haut niveau sur les

changements climatiques organisée à l'initiative du Secrétaire général.

L'Union européenne a montré le chemin en s'engageant à réduire de 50 % les émissions à effet de serre d'ici à 2050. Aidons les pays en voie de développement, en trouvant de nouveaux financements; faisons évoluer rapidement nos modes de production et de consommation. Relever ce défi, c'est élaborer ensemble des réponses aux problèmes posés. Les annonces unilatérales ne régleront aucunement ce problème. Cette menace est planétaire. Comme le soulignait le climatologue, Édouard Bard, « le réchauffement climatique concerne l'ensemble de notre écosystème et la gestion des conséquences de ce phénomène ne peut se faire qu'à un niveau mondial ».

Nous vivons depuis longtemps dans un monde chargé de menaces et, pour la première fois, il s'agit d'une menace planétaire qui met en péril l'humanité. L'évolution des comportements et des mentalités sera forcément longue, mais la planète ne peut attendre. Aussi, sans plus tarder, nous devons passer à la culture de la responsabilité. Car nous devons nous engager à relever ce défi qui va dans le sens de l'histoire et qui nous permettra de laisser à nos enfants une Terre préservée. Faisons le choix de l'espoir fondé sur des valeurs humanistes, et n'oublions pas la force du courage quand il est soutenu par une volonté, celle de replacer l'homme au cœur des priorités.

Ce sont aussi des considérations d'ordre éthique qui inspirent l'engagement constant et résolu de mon pays dans la lutte contre le terrorisme. La violence ne peut effectivement jamais constituer un moyen légitime de mener un combat, quelle qu'en soit la cause.

Pour consolider son arsenal juridique conformément aux standards internationaux, et selon les recommandations du Groupe d'action financière internationale (GAFI), la Principauté de Monaco s'est engagée à prendre des mesures d'effets équivalents à la directive communautaire européenne relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le terrorisme. Sans attendre la nouvelle évaluation conduite dans ce domaine par le Comité restreint d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux, mon gouvernement a finalisé de nouveaux textes législatifs ou réglementaires. Grâce à ces efforts menés sans relâche, la place monégasque est publiquement reconnue comme étant irréprochable dans ce domaine. Je maintiendrai la vigilance requise pour que notre arsenal législatif et notre politique de

sécurité continuent à garantir à la Principauté sa réputation d'État sûr. Fort de ce dispositif, je confirme ma détermination sans faille à combattre les ramifications du terrorisme quelle que soit leur forme.

Pour mon pays, l'action en faveur du développement durable et la lutte contre la pauvreté vont de pair, dans la mesure où nous sommes appelés à inventer un autre type de croissance, plus respectueux des ressources de notre planète qui, pour être abondantes, ne sont pas inépuisables. C'est pourquoi j'ai demandé à mon gouvernement d'accroître de 30 %, pour l'année 2008, au titre de la coopération internationale, le montant total des subventions volontaires de la Principauté aux fonds et programmes de l'Organisation des Nations Unies. Cette hausse significative des crédits consacrés à l'aide publique au développement témoigne de la volonté de mon pays de voir affecter, à terme, 0,7 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement. Il y a tant à faire encore pour l'éducation, l'accès aux soins, la lutte contre les pandémies et le VIH/sida, les crises humanitaires consécutives à des catastrophes naturelles ou à des conflits et, enfin, la lutte contre la pauvreté.

Je porte une attention toute particulière aux actions réalisées par la Principauté, à la fois au travers de l'aide multilatérale et de l'aide bilatérale, auxquelles viennent s'ajouter les généreuses initiatives des organisations caritatives de Monaco, qui s'inscrivent aussi dans la tradition de mon pays.

La protection de l'enfance constitue, de longue date, un engagement prioritaire de la Principauté. Ma sœur, S. A. R. la Princesse de Hanovre, s'y implique de façon résolue, au travers de l'Association mondiale des amis de l'enfance (AMADE mondiale). Au mois de décembre prochain, l'Assemblée générale tiendra un débat afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la déclaration et du Plan d'action intitulés « Un monde digne des enfants » (résolution S-27/2), adoptés en 2002. En cinq ans, des progrès notables ont été accomplis, même si trop de besoins demeurent encore insatisfaits.

Monaco s'est également associé à la campagne « Unis pour les enfants, unis contre le sida », lancée par l'UNICEF, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ma sœur, la Princesse Stéphanie, Représentant spécial d'ONUSIDA, se mobilise sans réserve pour fédérer les énergies en Principauté et, bien au-delà, pour lutter contre ce fléau.

La réforme du Conseil de sécurité demeure d'actualité. Je confirme le soutien de mon pays à un processus d'élargissement de ce Conseil. En effet, les chances de maintien de la paix et de la sécurité internationales seront d'autant plus grandes que la représentation de la communauté internationale y sera la plus équitable possible.

Je forme aussi le vœu que la création d'un Département d'appui aux missions rattaché au Département des opérations de maintien de la paix conforte l'action des personnels des Nations Unies qui œuvrent avec courage à sa sauvegarde. Permettez-moi de féliciter le Secrétaire Général pour les efforts qu'il a déployés dans cette perspective.

Voilà 14 ans, mon pays devenait Membre de l'Organisation des Nations Unies. Depuis lors, la présence de la Principauté n'a cessé de s'affirmer sur la scène internationale, et nombreuses ont été les réunions et les conférences de haut niveau que la Principauté a eues la joie d'accueillir ces dernières années.

Dans cet esprit, je me réjouis vivement qu'au mois de février 2008, la dixième session extraordinaire du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement et du Forum mondial de l'environnement se tienne à Monaco. C'est avec fierté qu'à cette occasion, j'accueillerai les ministres de l'environnement des États Membres pour traiter de thèmes proches de ceux que nous abordons dans le cadre de cette Assemblée générale et poursuivre ainsi les réflexions engagées ici même. Mon pays apportera ainsi, je l'espère, une nouvelle fois sa contribution aux débats fondamentaux de notre temps et affirmera sa volonté d'être au cœur des vrais combats.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier S. A. S. le Prince Albert II de Monaco de la déclaration qu'il vient de prononcer.

S. A. S. le Prince Albert II de Monaco est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Toomas Hendrik Ilves,
Président de la République d'Estonie**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Estonie.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ilves (*parle en anglais*) : Je vais aujourd'hui aborder quatre sujets essentiels : les changements climatiques, la cybersécurité, le règlement des conflits et la coopération entre organisations internationales.

En vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi que du Protocole de Kyoto, les pays industrialisés ont l'obligation de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. L'Estonie a déjà atteint l'objectif de base du Protocole de Kyoto : nos émissions de gaz à effet de serre ont diminué de plus de 50 %. Nous souscrivons pleinement à la déclaration de l'Union européenne sur la vision post-2012 du climat international, présentée par la présidence portugaise, et nous espérons que les négociations relatives à un nouvel accord mondial sur le climat aboutiront à une nouvelle entente globale au niveau international dès décembre 2009.

Certes, nous reconnaissons que les pays en développement ont des besoins particuliers dans les domaines de la croissance économique durable et de l'élimination de la pauvreté. Mais il faut aussi dissocier la croissance économique de la consommation énergétique et des émissions de dioxyde de carbone. Investir dans l'efficacité énergétique aura une incidence considérable sur notre avenir. La diversification des sources d'énergie ainsi qu'une plus grande utilisation des énergies renouvelables est la voie dans laquelle nous devons nous engager.

Les ressources et la technologie nécessaires à la décarbonation proviennent principalement des pays industriels. Il nous faut donc poursuivre le dialogue entre les pays industrialisés et les pays en développement sur l'adoption d'une économie écologique qui aurait pour effet de réduire la dépendance des carburants produisant du carbone et de contrebalancer les changements climatiques entraînés par les activités humaines. Nous devons promouvoir le transfert de technologie nécessaire à la production d'une énergie respectueuse de l'environnement. L'Estonie est d'avis que le meilleur moyen d'y parvenir est d'associer l'aide au développement à l'investissement dans des technologies non polluantes.

Si, par le passé, les individus étaient reliés entre eux par des voies maritimes et des routes commerciales, aujourd'hui nous sommes encore plus étroitement reliés par Internet, et faisons face à la menace que représente le cyberspace. Les cyberattaques sont l'exemple même de la menace asymétrique à la sécurité qui existe aujourd'hui et par lesquelles il est désormais possible de paralyser une société à distance et avec des moyens limités.

À l'avenir, les cyberattaques, si elles tombaient aux mains de criminels, de terroristes ou d'États terroristes, pourraient devenir une arme bien plus répandue et bien plus dangereuse qu'elles ne le sont aujourd'hui. Les cyberattaques constituent une menace non seulement pour les systèmes technologiques sophistiqués de l'information mais aussi pour l'ensemble des communautés. Elles pourraient servir, par exemple, à paralyser les services médicaux d'urgence d'une ville. Les menaces posées par la guerre cybernétique ont souvent été sous-estimées car heureusement, ces menaces n'ont pas encore entraîné de pertes en vies humaines. De même, et pour des raisons de sécurité, il n'est pas souvent fait état de détails liés aux cyberattaques.

Outre les mesures techniques et juridiques concrètes prises pour lutter contre les cyberattaques, les gouvernements doivent définir moralement ce que sont la cyberviolence et la cybercriminalité, ces deux phénomènes devant être condamnés au même titre que le terrorisme et la traite des êtres humains. Il est dans l'intérêt de tous de lutter contre la guerre cybernétique. Cela requiert à la fois des mesures nationales et des efforts internationaux.

Au cours des mois d'avril et de mai derniers, l'Estonie a fait face avec succès à une cyberattaque d'envergure, et nous sommes prêts à partager le savoir-faire que nous avons acquis en la matière avec d'autres pays. Nous appelons la communauté internationale à coopérer juridiquement sur les questions de cybersécurité. Néanmoins, compte tenu du fait que toutes ces questions relèvent d'un secteur relativement nouveau, il est indispensable de déterminer un cadre juridique approprié. Nous demandons en premier lieu à tous les pays d'adhérer à la Convention sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe. Les États non membres du Conseil peuvent aussi adhérer à cette Convention.

Nous devons aller de l'avant et créer un véritable cadre international pour lutter contre ces actes

crapuleux. Le Programme mondial cybersécurité de l'Union internationale des télécommunications, lancé en mai par le Secrétaire général, est une initiative importante pour renforcer la coopération internationale dans ce domaine. L'Estonie approuve également l'évaluation des experts de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche selon laquelle une législation d'ensemble sur le cyberspace, négociée à l'échelon international, est essentielle et dans le cadre de laquelle les Nations Unies pourraient faire office de tribune neutre et légitime appropriée.

L'Organisation des Nations Unies a la volonté de régler les conflits. C'est pourquoi, la prévention et la résolution des conflits, en particulier en Afrique, sont au centre de ses priorités. Nous nous félicitons de la création d'une force de maintien de la paix des Nations Unies et de l'Union africaine pour mettre fin à la violence et à l'instabilité qui font rage dans la région du Darfour au Soudan.

Il est important également de régler les conflits dans d'autres régions, en Afghanistan par exemple. Nous devons accroître la présence et la visibilité des Nations Unies, ce qui encouragerait la population locale et indiquerait aux organisations d'aide internationales et aux organisations non gouvernementales de renforcer leurs activités dans ce domaine. L'ONU devrait aussi jouer un rôle plus important dans la coordination des efforts de reconstruction en Afghanistan.

Je voudrais insister sur l'existence d'un conflit en Europe dans lequel l'ONU a un rôle important à jouer : il s'agit du conflit concernant l'Abkhazie, en Géorgie. Avec les autres conflits « gelés » de la région voisine, celui-ci fait partie des derniers conflits non résolus en Europe. J'espère que le Groupe d'amis du Secrétaire général aura la volonté de rechercher des solutions qui respectent l'intégrité territoriale de la Géorgie. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de la situation actuelle. Il importe de renforcer la confiance entre les parties et de faire en sorte que les représentants du Gouvernement géorgien et de l'Abkhazie reprennent les négociations. Les provocations militaires, qu'elles soient internes ou externes, ne sont pas tolérables.

L'une des missions principales de l'ONU demeure la facilitation du retour des réfugiés vers l'Abkhazie auquel il a été fortement fait obstacle. La situation en ce concerne ce conflit ne peut évoluer que si toutes les parties intéressées agissent de manière constructive. Nous devons créer la volonté politique

nécessaire au règlement de ce conflit. Dans un tel contexte, je me félicite de la contribution accrue de l'Union européenne (UE).

La communauté internationale devrait également veiller à l'utilisation la plus appropriée et la plus rationnelle des ressources disponibles, notamment dans les situations d'urgence et de réaction aux crises. Par exemple, les Nations Unies et l'UE ont participé à la gestion de l'intervention lors du Tsunami en Asie en 2004 et de la crise libanaise en 2006. Ce qui a montré une fois encore qu'il était nécessaire de mettre au point des évaluations communes des besoins pour examiner les rôles et les mandats des différents acteurs tels que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, la Direction générale de l'Aide humanitaire de la Commission européenne et le Mécanisme communautaire pour les interventions de secours.

La pauvreté, les conflits armés et les catastrophes naturelles comme les inondations, les tsunamis et les incendies, sont aussi à l'origine d'un nouveau problème mondial, la migration forcée, à laquelle l'ensemble de la communauté internationale doit s'attaquer de manière concertée. Être obligé de quitter son domicile est toujours un traumatisme. J'en sais quelque chose : ma famille a été contrainte de quitter son pays pour fuir la brutalité des forces d'occupation soviétique. Et il est toujours très difficile de s'intégrer à une nouvelle société. Ce n'est que grâce à des efforts bien coordonnés que nous pourrions faire en sorte que des populations n'aient plus jamais à quitter leur domicile parce qu'elles n'ont pas d'autre choix. C'est pourquoi, une approche mondiale de la migration devrait figurer au centre des priorités de l'action des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République d'Estonie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Angola.

M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Dos Santos (*parle en portugais, texte anglais fourni par la délégation*) : Tout d'abord, je voudrais saluer la communauté internationale, légitimement représentée ici aujourd'hui. Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter personnellement M. Ban Ki-moon de son élection au poste de Secrétaire général de notre Organisation. Je suis sûr, Monsieur le Secrétaire général, que votre direction éclairée, votre persévérance et votre engagement nous aideront dans notre quête de solutions consensuelles aux problèmes qui touchent l'humanité afin de faire de notre monde un lieu toujours plus sûr, toujours plus libre et toujours plus juste.

Aujourd'hui le monde se trouve face au problème du réchauffement de la planète, conséquence de l'activité humaine sur la Terre, qui cause des changements climatiques aussi spectaculaires que dangereux. Le monde est aussi confronté aux extrémistes qui recourent au terrorisme et exploitent les religions à des fins politiques; à un militarisme croissant, prétendue réponse au terrorisme; et à la concentration du capital, de l'information et du savoir-faire, autant de facteurs qui creusent encore un peu plus le fossé entre les riches et les pauvres et suscitent des tensions sociales de par le monde.

En ce qui concerne le terrorisme, le modèle d'une civilisation ouverte, démocratique et tolérante, où l'État sert les intérêts de tous, a montré que des parties partageant en alternance les responsabilités politiques au cours de la période de l'après guerre froide peuvent coexister et défendre leurs principes et leurs valeurs par des moyens pacifiques. J'ai la conviction que ce même modèle peut, convenablement adapté, s'appliquer avec succès aux réalités concrètes de nos régions.

Dans le même temps, nous devons approfondir notre étude et notre analyse de la menace posée par le terrorisme et recourir à des moyens pacifiques pour

rechercher un consensus encore plus large sur la réponse collective à apporter à ce fléau.

L'Islam peut coexister dans les sociétés de manière pacifique avec d'autres croyances religieuses. Toutefois, il est indispensable de neutraliser le fanatisme et d'empêcher l'islamisation de l'État, qui est contraire à la notion juridique moderne de l'État séculaire qui prévaut dans l'humanité.

Selon nous, il est nécessaire de défendre la diversité culturelle et de faire en sorte que le processus de développement politique, économique et social soit plus juste et plus inclusif; de soutenir et d'encourager, dans les pays à prédominance islamique, toutes les forces et tous les mouvements qui défendent le mode de vie moderne et la séparation entre la religion et l'État; d'appuyer les valeurs et les avantages de la culture universelle qui sont inscrits dans les conventions, les chartes et les traités internationaux. Ce mouvement est gigantesque, il continue de croître et il peut s'avérer plus efficace que l'action militaire, qui à nos yeux ne devrait constituer que le dernier recours.

L'œcuménisme et le dialogue entre les cultures représentent d'autres modes d'action qui pourraient mieux et plus souvent être employés pour rassembler les religions dominantes et tous les peuples du monde, en se fondant sur des idéaux de paix, de solidarité et de fraternité.

La lutte contre la pauvreté et la faim dans le monde, forte d'un plan mondial qui serait supervisé par l'ONU par le biais d'une convention internationale, une rémunération plus élevée et plus juste des matières premières et des ressources naturelles extraites dans les pays en développement et un appui technique aux pays pauvres contribueraient grandement à l'élimination des inégalités sociales et du terreur et du soutien social sur lesquels s'appuient ceux qui préfèrent la violence.

À cet égard, la mondialisation de l'économie doit être réglementée de manière à atténuer les asymétries entre le centre et la périphérie du système économique et à faire en sorte que chaque personne ait les moyens de survivre dignement.

Une telle réglementation devrait par ailleurs s'attaquer aux problèmes environnementaux. Certains pays ont connu un développement industriel rapide sans prêter dûment attention à la protection de l'environnement. D'autres suivent aujourd'hui un parcours identique, augmentant ainsi la production de dioxyde de carbone et aggravant l'effet de serre. Il est

clair qu'une nouvelle réunion de tous les dirigeants mondiaux doit se tenir d'urgence afin d'approuver et de mettre en œuvre un plan d'action mondial de protection de l'environnement.

Par conséquent, nous appuyons l'initiative du Secrétaire général allant dans ce sens et nous sommes convaincus que les pays qui polluent le plus l'atmosphère devraient consacrer davantage de ressources à sa protection.

Aujourd'hui, la République d'Angola est en mesure de s'engager plus activement dans cet effort de solidarité collective au profit de l'humanité, car le pays connaît la paix depuis un peu plus de cinq ans et progresse vers la normalisation complète de sa vie politique, économique et sociale. J'en veux pour preuve le fait que l'Angola a déjà signé tous les protocoles internationaux en faveur de la protection de l'environnement, tels que le Protocole de Kyoto et celui de Montréal, tout en contribuant au règlement des conflits et à la paix dans sa région et sur le continent africain dans son ensemble.

Ayant récemment présidé la Commission de consolidation de la paix, nous constatons avec satisfaction les progrès réels enregistrés dans la consolidation des processus de paix en République démocratique du Congo, au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Leone.

Toutefois, le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée, ainsi que le conflit au Darfour (Soudan) perdurent, tandis que la question de l'autodétermination du Sahara occidental demeure irrésolue. Je suis convaincu que l'Organisation restera engagée dans la quête d'une solution à ces problèmes dans les plus brefs délais et que les forces des Nations Unies seront déployées d'urgence au Darfour.

Le siège de la Commission du golfe de Guinée se trouve actuellement à Luanda, où les représentants de la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud se sont réunis récemment à l'initiative de l'Angola. Les deux institutions encouragent la paix, la sécurité, la stabilité et la coopération sous de multiples formes parmi leurs membres, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

Je dois souligner le rôle déterminant que les organisations régionales et sous-régionales peuvent jouer dans la prévention et la résolution des conflits. En même temps, elles peuvent avertir chacun de la nécessité de renforcer les mandats et le financement

des opérations de maintien de paix de l'ONU, sans porter préjudice aux activités postérieures aux conflits, telles que le désarmement et la réinstallation des populations, entre autres actions.

Dans le cas particulier de l'Afrique, il est de notre intérêt que les objectifs du Millénaire pour le développement soient pleinement atteints, afin que le taux de croissance du continent tout entier puisse s'aligner sur celui de l'économie mondiale. La réduction de 50 % de l'extrême pauvreté d'ici à 2015, comme l'ONU le prévoit, doit être accompagnée d'une lutte résolue contre la faim et la maladie, y compris le VIH/sida et d'autres fléaux endémiques. L'efficacité de ces actions dépend cependant de réalisations complémentaires, telles qu'un commerce plus équitable avec les pays développés, davantage de fluidité dans le transfert des capitaux, l'aide publique au développement et l'allègement de la dette extérieure.

Ces dernières années, des progrès importants ont été réalisés au niveau de la réforme du système des Nations Unies. Il est cependant important de continuer à avancer dans ce processus, en particulier en ce qui concerne le Conseil de sécurité, dans le but de renforcer l'autorité et l'efficacité de l'Organisation et de la rendre plus représentative, plus démocratique et plus participative dans le domaine de la sécurité internationale, du développement et des droits de l'homme.

En dépit des critiques et de certaines défaillances connues, l'ONU reste la seule institution au niveau international à avoir le prestige et la crédibilité nécessaires pour régler les conflits et les crises entre États qui, en raison de leurs dimensions, échappent au contrôle des autorités d'un État ou mettent en danger sa population.

La lutte dirigée par l'ONU contre les armes classiques, nucléaires, chimiques et biologiques et contre les mines terrestres, outre les opérations humanitaires et de maintien de paix des Casques bleus dans de nombreuses régions, a contribué à accroître la sécurité mondiale. À cet égard, il est important de renforcer le suivi de la mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), de manière à favoriser un processus mondial de désarmement et à décourager une nouvelle course aux armements. Il est également urgent de relancer le processus de paix au Moyen-Orient de manière résolue et globale; le Moyen-Orient reste instable et demeure une cause de menace constante à la paix mondiale.

Un thème qui revient sans cesse dans l'ordre du jour de l'Assemblée est l'embargo contre Cuba. Il est impératif de mettre fin une fois pour toutes à l'embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique, car il constitue une violation des principes du droit international et des Chapitres I et II de la Charte des Nations Unies. L'Angola espère que l'ONU exprimera son point de vue à ce sujet et demeurera fidèle à l'esprit de sa Charte, conformément à laquelle toutes les actions doivent être le résultat d'un débat et d'une décision collective, excluant ainsi l'unilatéralisme.

Les enjeux qui nous attendent requièrent un dialogue constructif entre tous les pays concernés, en particulier entre les chefs d'État et de gouvernement, qui devront surmonter les éventuels obstacles et divergences de vues; ils devront trouver un compromis entre ce qui est possible et ce qui est souhaitable, entre l'audace et le réalisme.

Nous pensons que grâce à l'action conjointe, à la promotion du dialogue entre les civilisations et à la revitalisation de l'esprit de solidarité internationale, il sera possible de construire un monde meilleur pour tous. Un monde de paix, fondé sur la justice et l'état de droit, sans armes de guerre ni pollution dangereuse est un monde plus sûr. Sa construction dépend entièrement de la volonté politique de tous les États Membres de l'ONU, en particulier des membres permanents du Conseil de sécurité. Unissons tous nos forces pour un monde meilleur pour tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République d'Angola de l'allocation qu'il vient de faire.

M. José Eduardo dos Santo, Président de la République d'Angola, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Romano Prodi, Premier Ministre de la République italienne

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocation du Premier Ministre de la République italienne.

M. Romano Prodi, Premier Ministre de la République italienne, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Romano Prodi, Premier Ministre de la République italienne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Prodi (*Italie*) (*parle en italien; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais vous adresser, Monsieur, mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de cette soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Avec votre expérience des affaires internationales et votre connaissance personnelle de l'Organisation, vous êtes particulièrement apte à occuper ce poste important. En même temps, je remercie sincèrement votre prédécesseur, M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa, d'avoir dirigé avec sagesse et dévouement les travaux de l'Assemblée.

Je tiens à commencer mon allocution là où je me suis arrêté l'année dernière, avec la décision de l'Italie de défendre les droits de l'homme dans le monde et de s'opposer à la peine de mort. Ces derniers mois, l'Italie n'a ménagé aucun effort pour que l'Assemblée puisse adopter une résolution sur un moratoire universel sur la peine de mort, en vue de sa totale abolition. Voir notre initiative en Europe et dans toutes les autres régions du monde jouir d'un appui grandissant au fil des jours est une source de grande satisfaction. Nous sommes maintenant parvenus à un moment décisif.

Je veux croire que nous serons tous unis dans ce combat, soutenu par des prix Nobel, par des hommes et des femmes d'État et par des hommes et des femmes libres dans le monde entier, et que le fait que « le droit international et la pratique nationale des États évoluent vers l'élimination de la peine de la mort » – pour citer le Secrétaire général Ban Ki-moon (communiqué de presse SG/SM/10839) sera sanctionné officiellement par l'adoption par l'Assemblée générale du projet de résolution que nous sommes sur le point de présenter avec de nombreux pays de chaque groupe régional et de l'Union européenne. Si la véritable politique, c'est être prévoyants, nous accomplirons un grand acte politique en adoptant ce projet de résolution, qui prouvera que l'humanité peut avancer non seulement sur le plan scientifique, mais aussi sur celui de l'éthique.

Une résolution de l'ONU contre la peine capitale prouvera que les êtres humains sont meilleurs qu'hier, même sur le plan moral. Ce sera un résultat aux conséquences énormes, annonciateur d'un avenir plus

juste et d'une société qui, enfin, s'est affranchie du cercle vicieux de la revanche, prouvant qu'elle n'est pas restée sourde à l'ancienne mise en garde : si tu veux la paix, œuvre pour la justice.

L'an dernier, nous avons salué le cessez-le-feu au Liban et le lancement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), qui est désormais depuis plusieurs mois sous commandement italien. Aujourd'hui, grâce en partie à notre détermination commune, la situation qui règne au Liban s'est améliorée, même si des problèmes subsistent, comme l'ont malheureusement démontré les brutales attaques perpétrées ces derniers jours.

Nous devons continuer d'appuyer le processus de réconciliation au Liban et aider le pays à recouvrer son unité en élisant un nouveau président. Nous devons le faire sans oublier les causes profondes des conflits qui ravagent le Moyen-Orient, tout particulièrement la question palestinienne. En bref, nous devons continuer d'appuyer la réconciliation entre les peuples et au sein des peuples.

Rétablir la paix au Moyen-Orient est la priorité absolue de la communauté internationale, car si un jour cette région pouvait connaître une plus grande paix, une plus grande liberté et une plus grande prospérité, nous vivrions tous dans une paix, une liberté et une prospérité accrues. C'est pourquoi je suis heureux que les États-Unis encouragent la tenue d'une nouvelle réunion internationale. Nous sommes disposés à y contribuer et nous nous y préparons déjà, car nous savons que plus le nombre de pays de la région appuyant cette réunion sera élevé, plus elle aura de chances d'aboutir.

L'Italie continuera de jouer le rôle qui lui revient dans le reste de la région également, en commençant par le dialogue. Car c'est par le dialogue que les questions les plus épineuses peuvent être réglées. Jamais je n'ai vu de solution durable à un problème lorsqu'elle est imposée d'en haut ou de l'extérieur.

Les défis actuels, tels que la pacification du Moyen-Orient, sont complexes. Si nous voulons les relever, nous devons nous montrer à la hauteur de leurs dimensions. En d'autres termes, il nous faut mettre de côté tous les intérêts partisans qui prévalent dans un monde de plus en plus façonné par des processus mondiaux.

Cela est vrai également pour les changements climatiques, auxquels cette séance est très

opportunément consacrée. Comme je le disais hier à l'occasion de la réunion du groupe convoqué par le Secrétaire général, l'Italie considère les changements climatiques comme une question prioritaire. Nous sommes de ceux qui, en Europe, appuient une réduction unilatérale de 20 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020. Nous avons pris des engagements similaires dans les domaines de l'efficacité énergétique, des sources d'énergie renouvelable et des biocarburants. En Europe, plusieurs décisions stratégiques ont déjà été prises, mais il est évident qu'un accord post-Kyoto ne pourra être atteint que dans le cadre de l'ONU, car lorsqu'il est question de réchauffement de la planète, il est question du problème mondial prédominant de notre époque.

Il n'est plus possible de régler les problèmes mondiaux à l'échelon national. L'époque où l'on faisait et défaisait les frontières nationales est depuis longtemps révolue. Ce n'est que par le multilatéralisme, en exploitant les énergies de chacun, que nous pouvons espérer y parvenir.

Il nous incombe aujourd'hui d'adapter les structures multilatérales à notre disposition à un monde en évolution constante, et d'élaborer de nouvelles formes de gouvernance mondiale, car il n'existe aucun autre moyen de gérer les processus mondiaux.

Le défi que doit relever l'Europe aujourd'hui n'est pas de se résigner face au monde tel qu'il est, mais de chercher à l'améliorer sur la base des valeurs en lesquelles l'Europe croit : la liberté, la démocratie, le respect d'autrui, et le respect des règles de coexistence pacifique. Voilà pourquoi nous adaptons nos traités fondateurs. Voilà pourquoi nous élaborons une politique commune en matière d'affaires étrangères et de défense. Voilà pourquoi nous avons inventé une nouvelle citoyenneté, la citoyenneté européenne à laquelle il est possible de prétendre si l'on fait le choix de partager certaines valeurs et non en raison de la parenté ou de la nationalité.

Ainsi, le rêve européen est le prolongement du rêve universel incarné par l'ONU. L'an dernier, l'ONU a continué de jouer un rôle majeur dans le règlement des conflits internationaux. Les cas du Liban et du Darfour montrent que si les États Membres veulent que l'ONU joue un rôle central fort, l'Organisation peut, aujourd'hui, relever le défi. Nous devons nous demander ce dont a besoin l'ONU pour mener à bien sa

mission planétaire et être efficace de manière égale dans différentes régions en crise.

Nous avons avant tout besoin d'une organisation capable de se renouveler et de s'adapter. Dans les deux dernières années, la relance du processus de réforme a produit ses premiers fruits. Un aspect essentiel de la réforme concerne à l'Assemblée générale, qui demeure le principal organe décisionnaire de l'Organisation. Je ne me lasserai jamais de répéter que nous devons redonner à l'Assemblée générale sa position centrale, et exploiter son potentiel en matière d'orientation politique et, surtout, son universalité.

Les principes de la démocratie et de la représentation de chaque État Membre étayent le système onusien. C'est pourquoi nous sommes opposés à toute idée de réforme du Conseil de sécurité qui créerait de nouveaux membres permanents. La contribution croissante d'un nombre également croissant de pays à l'Organisation ne doit pas être perdue par l'introduction de réformes élitistes et sélectives.

Il est évident que réformer le Conseil de sécurité signifie s'atteler à l'un des piliers de l'architecture mondiale de la sécurité. Le principal rôle du Conseil et sa nature, en tant que source essentielle de la légitimité internationale, nous obligent à chercher des solutions politiques communes.

L'an dernier, dans cette même salle, j'ai lancé un appel pour que s'engagent des négociations afin de sortir de l'impasse et de contribuer au raffermissement de l'Organisation. J'ai dit qu'il fallait lancer des négociations non pas en imposant des modèles ou des positions prédéfinis, mais en cherchant des solutions fondées sur le consensus le plus large possible.

Je suis par conséquent heureux qu'un an plus tard, l'Assemblée générale ait décidé de ne ménager aucun effort, en convoquant des négociations intergouvernementales entre autres, pour parvenir à un accord général sur la réforme du Conseil de sécurité qui, nous l'espérons tous, ouvrira un nouveau chapitre en vue d'une solution concertée, une solution qui, je l'espère, parviendra à renforcer la présence des principaux acteurs régionaux au Conseil de sécurité. Mon pays est prêt et ne faillira pas à son engagement, et il ne manquera pas d'avancer des idées dans cette nouvelle phase du processus de réforme du Conseil de sécurité.

La réforme vise également à rendre l'Organisation plus efficace dans les domaines et les questions où, historiquement et par vocation, elle peut offrir la plus grande valeur ajoutée : l'Afrique et les questions de développement.

L'ONU est très impliquée en Afrique. Plus de deux tiers des Casques bleus sont déployés en Afrique dans des missions de maintien de la paix. L'Italie poursuivra cet objectif grâce à l'établissement du fonds pour la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, qui complètera le fonds européen. Le Darfour et la Somalie restent deux questions figurant au cœur de nos préoccupations.

Toutefois, ce serait une erreur de se focaliser uniquement sur l'aspect négatif, et de ne pas prendre en compte les nombreux signes encourageants de développement et d'unité venant d'Afrique. Je veux parler de la croissance de l'économie et de l'espoir qui naît dans de nombreuses parties de ce continent.

En Europe, nous préparons le deuxième Sommet Afrique-Europe. J'espère que sa tenue sera couronnée de succès avant la fin de l'année. L'Italie s'emploie avant tout à faire en sorte que ce Sommet débouche sur une politique européenne à l'égard de l'Afrique qui soit digne de ce nom.

Cela m'amène à aborder la question du développement. Il incombe à l'ONU de maintenir le développement au premier rang de ses grandes préoccupations internationales. Pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, il ne faudra pas se contenter de se bercer de mots. Nous devons tous œuvrer à leur réalisation. J'ai déjà fait part de ma volonté d'élaborer, l'année prochaine, un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements que nous avons pris il y a sept ans.

Nous ne pouvons plus ignorer la réalité qui nous entoure : la moitié du commerce mondial et des investissements bénéficie à 14 % de la population mondiale; les 49 pays les plus pauvres du monde reçoivent 0,5 % du produit mondial; et 90 % des richesses mondiales sont monopolisées par 1 % des habitants de la planète. Chacun doit déployer des efforts, en particulier les plus riches. Le G-8 peut jouer un rôle important dans ce domaine. Je promets ici de faire de cette question la préoccupation principale de la présidence italienne en 2009.

Les principes de solidarité et de coopération, qui sont à la base de notre Organisation, sont aussi sains

aujourd'hui qu'il y a 62 ans. La diffusion des valeurs démocratiques et l'attention accrue que l'on accorde à la protection des droits de l'homme ne doivent pas nous faire oublier que ces principes et valeurs continuent d'être menacés et violés dans de trop nombreuses régions du monde. En outre, l'insécurité pousse de plus en plus d'individus et de pays à se refermer sur eux-mêmes.

Le danger est que ce sentiment d'insécurité conduise à une régression des sociétés. Même les nations les plus libres et les plus démocratiques, lorsqu'elles se sentent menacées, peuvent adopter des mesures qui portent atteinte à la paix et, en conséquence, aux droits civils et politiques de leurs citoyens.

Face à de tels risques, les principes et les valeurs de l'ONU représentent nos phares et nos étoiles. Ils nous permettent de naviguer la nuit et dans des eaux tumultueuses. Garder le cap n'est de toute évidence pas seulement un impératif politique. C'est avant tout un impératif moral qui nous concerne tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République italienne de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Romano Prodi, Premier Ministre de la République italienne, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Chancelière de la République fédérale d'Allemagne.

M^{me} Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, est escortée à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M^{me} Merkel (Allemagne) (*parle en allemand; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais vous adresser mes félicitations et mes vœux, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je vous souhaite plein succès.

Nous traversons actuellement une période de grands bouleversements. Les perspectives prometteuses qui s'ouvrent à nous comportent aussi des risques considérables. Les structures mondiales évoluent. Plus que jamais, un maillage serré se tisse entre États, économies et sociétés. C'est ce que nous appelons la mondialisation.

L'aspect positif est que la prospérité progresse, et un nombre croissant de personnes échappent à la pauvreté. L'aspect négatif est que tout le monde ne jouit pas d'un accès égal à cette prospérité. Il existe des déséquilibres considérables. Il convient donc de prendre conscience, à l'échelle mondiale, au-delà des frontières nationales, de notre responsabilité conjointe pour remédier aux grandes difficultés auxquelles notre monde a à faire face.

Les changements climatiques représentent certainement l'un des plus grands défis actuels pour l'humanité. Je me félicite donc de votre décision, Monsieur le Président, d'axer la session de l'Assemblée générale de cette année sur les changements climatiques. Les faits n'ont jamais été aussi parlants, le consensus entre les scientifiques n'a jamais été si fort, et la nécessité de passer à l'action aussi évidente. Tous les pays sont perturbés par les conséquences des changements climatiques. Aucun pays ne peut y remédier seul. L'inaction aurait un coût immense et pourrait causer de nouveaux conflits mondiaux.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir? En termes très concrets, cela signifie que toute contribution des États ou de groupes d'États est bienvenue. Toutefois, je tiens à souligner avec force que ces contributions ne peuvent que compléter un accord post-Kyoto élaboré sous l'égide de l'ONU. Elles ne sauraient le remplacer.

La présente session de l'Assemblée générale doit donc déterminer la marche à suivre pour l'étape cruciale suivante : la conférence sur le climat, qui va se tenir à Bali. Les ministres de l'environnement devront se mettre d'accord à Bali sur une feuille de route précise afin que les négociations soient menées avec succès d'ici à 2009. Ces négociations comprennent trois éléments clefs : un accord sur l'ampleur de la réduction des émissions, un accord sur des contributions nationales justes et un accord sur les instruments que nous devons utiliser tant pour protéger le climat que pour favoriser la croissance économique.

La portée de l'action à entreprendre est de plus en plus évidente. Nous devons réduire de moitié les émissions mondiales avant 2050. Pour ce faire, nous avons un principe directeur clair : le principe de la responsabilité commune mais différenciée. Les pays industrialisés doivent adopter des objectifs ambitieux de réduction totale des émissions. Sous la présidence allemande, l'Union européenne a adopté des objectifs audacieux à l'horizon 2020. Tous les pays industrialisés devront réduire considérablement leurs émissions par habitant.

Les pays émergents devront tout d'abord dissocier la question de leur croissance économique de celle des émissions. À long terme, les émissions par habitant, tant dans les pays industrialisés que dans les pays émergents, devront converger à un niveau compatible avec notre objectif mondial en matière de protection du climat.

Un tel processus de convergence à long terme donne à tous les pays la possibilité de se développer. Il n'exige rien d'exorbitant de quiconque. Je suis convaincu que seul un accord conclu sous les auspices de l'ONU pourra assurer la fiabilité exigée à cette fin.

La protection du climat mettra donc à l'épreuve la capacité de la communauté internationale d'agir avec efficacité au XXI^e siècle. Car sur notre propre continent, nous, les Européens, faisons quotidiennement l'expérience du fait que si un pays est à lui seul certes trop petit pour faire une différence, ensemble, nous pouvons faire beaucoup.

À la lumière de notre expérience, il me semble que trois principes sont d'une importance cruciale pour notre avenir commun. Premièrement, la puissance économique et la responsabilité sociale vont de pair. Ce principe s'applique tant à la façon dont les États traitent leurs citoyens qu'aux relations qu'ils entretiennent entre eux. Il met l'accent sur le droit et la liberté de chaque individu de se réaliser pleinement. En même temps, il promeut la cohésion et la solidarité, tout en rejetant catégoriquement l'isolationnisme et le protectionnisme.

C'est pourquoi nous recherchons un accord équilibré et global sur le commerce multilatéral. Concrètement, cela signifie que nous devons rapidement boucler le Cycle de Doha. Il nous faut saisir la dernière chance qu'il nous reste de négocier cet automne. Notre objectif doit être la transparence des marchés financiers et la protection efficace de la propriété intellectuelle, de même que l'établissement

de normes juridiques et sociales minimum. Je suis en effet convaincu qu'il ne saurait y avoir de concurrence équitable sans de solides règles communes.

Nous ne pouvons parvenir à la cohésion et à la solidarité qu'à la faveur d'un partenariat mondial pour le développement. Avec les objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale a pour la première fois défini des cibles et dates butoirs quantifiables et contraignantes. Avec ses partenaires de l'UE, l'Allemagne fait tout son possible pour atteindre avant 2015 au plus tard l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations Unies. Nous sommes résolus à remplir nos engagements.

Il ne fait aucun doute qu'un partenariat véritable met toutes les parties dans l'obligation d'intensifier la lutte contre la corruption, de viser une meilleure gouvernance et de mieux protéger les droits de l'homme. Il faut accorder un appui particulier à l'Afrique. On constate une évolution encourageante sur le continent mais aussi, malheureusement, des revers graves, comme par exemple au Zimbabwe.

« Croissance et responsabilité dans l'économie mondiale » est donc aussi le mot d'ordre de la présidence allemande du Groupe des Huit (G-8), cette année.

Le deuxième principe est que nous devons renforcer l'efficacité des Nations Unies. À mon avis, il ne fait absolument aucun doute que l'ONU est le lieu où des réponses collectives contraignantes peuvent être apportées aux défis mondiaux. Cela dit, l'Organisation a besoin d'être réformée. C'est surtout vrai en ce qui concerne le Conseil de sécurité. Dans de nombreuses situations de crise, il doit être à même de faire rapidement des propositions universellement contraignantes. Pour cela, il doit avoir une légitimité internationale. Cependant, la composition actuelle du Conseil de sécurité ne reflète plus le monde d'aujourd'hui. Nous n'avons par conséquent d'autre choix que de l'adapter aux réalités politiques.

Ces dernières années, mon pays s'est beaucoup impliqué dans ce débat. L'Allemagne est prête à assumer davantage de responsabilités en occupant un poste permanent au Conseil de sécurité. Ce dont nous avons besoin désormais, c'est de résultats plus tangibles. Nous ne sommes certainement pas au début de nos efforts. Le processus de réforme de l'ONU a déjà produit des résultats, comme le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du

système des Nations Unies et la création de la Commission de consolidation de la paix.

Mais le temps presse. Il y a de nombreuses crises qu'il nous faut traiter dès à présent. Or, indépendamment des nombreux facteurs différents qui ont abouti à ces crises, celles-ci ont une chose en commun : elles peuvent uniquement être résolues de manière multilatérale. Pour y mettre un terme, il faut que tout le monde se mette d'accord. C'est particulièrement vrai pour l'Iran. Ce pays n'a jamais cessé de travailler à son programme nucléaire, en violation flagrante des injonctions de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Organisation des Nations Unies. Nul ne doit avoir le moindre doute sur le danger que constitue ce programme. L'Iran ignore les résolutions du Conseil de sécurité. Il menace ouvertement Israël.

Ne nous y trompons pas. Si l'Iran acquerrait la bombe atomique, les conséquences en seraient désastreuses, en premier lieu pour l'existence d'Israël; en second lieu pour la région tout entière; et enfin pour tous ceux d'entre nous, en Europe et dans le monde, qui attachent de l'importance aux valeurs de liberté, de démocratie et de dignité humaine. C'est la raison pour laquelle nous devons empêcher l'Iran d'acquérir des armes nucléaires.

La communauté internationale ne doit pas se laisser diviser ni tolérer que sa réaction décisive aux provocations de l'Iran soit altérée de quelque manière que ce soit. Le monde n'a pas à prouver à l'Iran que l'Iran est en train de mettre au point une bombe atomique. C'est à l'Iran de convaincre le monde qu'il ne cherche pas à disposer d'une telle bombe.

Chacun des chanceliers allemands qui m'ont précédée ont assumé une responsabilité particulière s'agissant de l'existence d'Israël. Je m'engage moi aussi à me montrer à la hauteur de cette responsabilité que notre histoire nous a léguée. Il s'agit là de l'un des principes fondamentaux qui guident mon pays. En d'autres termes, la sécurité d'Israël est non négociable pour moi, en tant que chancelier allemand. Par conséquent, nous ne devons pas nous contenter de nous payer de mots. En collaboration avec ses partenaires, l'Allemagne continuera de rechercher une solution diplomatique. Cela dit, si l'Iran ne faisait pas preuve de bonne volonté, l'Allemagne appuierait de tout son poids des sanctions supplémentaires et plus strictes.

Une communauté de vues et d'objectifs est par ailleurs cruciale dans la lutte contre le terrorisme

international, et en particulier dans nos efforts en faveur de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan. Elle est aussi vitale pour assurer un avenir pacifique au Kosovo, où l'OTAN et l'Union européenne jouent un rôle particulièrement actif. Nous voulons une solution sous l'égide de l'ONU. Toutes les parties sont désormais appelées à se montrer prêtes au compromis.

Nous appuyons également de tout notre poids les efforts du Quatuor pour la paix au Moyen-Orient. L'Allemagne soutient résolument la vision de deux États, entre des frontières sûres et dans la paix : l'un, Israël, pour le peuple juif et l'autre, la Palestine, pour les Palestiniens. Nous nous réjouissons que les deux parties poursuivent activement leurs pourparlers, avant tout en vue de la conférence sur le Moyen-Orient qui est prévue pour novembre.

Le troisième principe est que nous devons renforcer les valeurs immuables qui nous sont communes. À mon avis, l'un des plus grands dangers du XXI^e siècle est que les crises et conflits donnent lieu à un affrontement entre civilisations. Cela ne doit pas arriver. Pour cette raison, je plaide en faveur de la tolérance – la tolérance comme il faut l'entendre, et non comme mot fourre-tout. Chacun doit être en mesure de suivre sa propre voie, mais celle-ci doit s'inscrire dans la communauté internationale, pas en dehors d'elle.

Cette voie n'est manifestement pas celle où se commettent des violations massives des droits de l'homme, comme au Darfour, où se déroule une véritable tragédie humaine. On a déjà perdu trop de temps. Il faut maintenant agir. Les crimes perpétrés dans cette région ne doivent pas rester impunis. Cette voie n'a pas été suivie au Myanmar, où les droits de l'homme sont également bafoués depuis des années. J'exhorte le Gouvernement à ne pas avoir recours à la force contre les manifestants pacifiques, mais plutôt à s'ouvrir à la démocratie. Cette voie n'est pas non plus celle qui est suivie là où se commettent des assassinats politiques, comme dans le cas de Rafic Hariri ou dans celui de l'attaque lâche qui a été menée il y a quelques jours au Liban. Le tribunal Hariri doit commencer ces travaux sans tarder. J'appelle la Syrie à reconnaître enfin le Liban sur le plan diplomatique.

Je suis profondément convaincue que nous devons encore et toujours trouver la force de réaffirmer nos valeurs communes de liberté et de démocratie. Pour ce faire, nous devons nous appuyer sur une base inébranlable.

Une telle base existe : c'est la Charte des Nations Unies. Elle a été rédigée à un moment où l'Europe et de vastes régions du reste du monde étaient en ruines. Au niveau le plus élémentaire, c'est une déclaration qui affirme que, malgré tous les épisodes sombres et tortueux de notre histoire, les droits de l'homme universels existent bel et bien. En d'autres termes, il s'agit fondamentalement de respecter et protéger la dignité de chaque individu. C'est la raison profonde qui nous incite à nous réunir ici chaque année et à œuvrer de concert pour l'avenir de nos peuples.

L'Allemagne continuera de faire tout son possible pour que ce travail progresse. Nous espérons pouvoir

mener une coopération fructueuse avec tous nos partenaires au sein de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Chancelière de la République fédérale d'Allemagne de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne est escortée de la tribune de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 20 h 55.